



HAL
open science

Les représentations sociales des inégalités par les élèves de sciences économiques et sociales selon leur milieu d'origine

Florian Claude

► **To cite this version:**

Florian Claude. Les représentations sociales des inégalités par les élèves de sciences économiques et sociales selon leur milieu d'origine. Education. 2014. dumas-01133533

HAL Id: dumas-01133533

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01133533>

Submitted on 19 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MEMOIRE DE MASTER 2

MASTER MEF

Enseignement et formation en Sciences économiques et sociales

ANNEE 2013-2014

ESPE Midi-Pyrénées/UT2

En cohabitation avec l'Université Toulouse 1 Capitole

Présenté et soutenu par :

Florian CLAUDE

TITRE DU MEMOIRE

Les représentations sociales des inégalités par les élèves de sciences économiques et sociales selon leur milieu d'origine.

ENCADREMENT :

Marina CASULA

Maîtresse de conférences en sociologie

Chercheure associée au LEREPS

AVERTISSEMENT

L'université Toulouse 1- Capitole et l'école supérieure du professorat et de l'éducation de Toulouse n'entendent ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont aidé à la réalisation de ce mémoire par leurs conseils et leurs soutiens.

Plus particulièrement je remercie ma directrice de recherches, ainsi que mes collègues et leurs élèves qui ont bien voulu participer à cette enquête.

Sommaire

Introduction

Chapitre 1 : Comment définir les termes du sujet ?

- I. Qu'est qu'une représentation sociale ?
- II. Comment définir le milieu social ?
- III. L'objet d'étude : les inégalités.
- IV. Pourquoi cadrer le sujet sur les élèves de sciences économiques et sociales ?

Chapitre 2 : Comment croiser études des représentations sociales et recherches sur les inégalités ?

- I. Les représentations sociales : un outil heuristique.
- II. Quelles recherches sur les inégalités ?
- III. Pourquoi utiliser le concept de représentations sociales pour analyser les inégalités ?

Chapitre 3 : Comment évaluer les représentations sociales des inégalités par les élèves ?

- I. Méthodologie du questionnaire.
- II. Comment rendre compte de l'objet étudié ?

Chapitre 4 : Les représentations sociales sont différenciées selon le milieu social des élèves.

- I. Statistiques générales sur les élèves participant au questionnaire
- II. Résultats de l'enquête
- III. Critique des résultats

Conclusion

Bibliographie

Annexe

Introduction

L'émergence des sciences économiques et sociales (SES) dans les années soixante-dix avec la série B désormais série ES ont semblé favoriser l'accès au baccalauréat par les élèves de classes moins favorisées. En effet, Y.Alpe dans sa thèse *Sociologie d'une innovation pédagogique : l'enseignement des sciences économiques et sociales* soutenue en 1995, explique l'augmentation du nombre d'élève dans cette filière par d'une part l'attrait des élèves pour les SES mais aussi par l'originalité de cet enseignement qui ne nécessite pas un capital culturel antérieur important. Alors que les séries scientifique et littéraire sont dans un modèle scolaire classique qui demande aux élèves des capacités d'abstraction, les SES semblent ouvrir un voie pour les élèves en déficit de capital scolaire.

Origines sociales	Terminales			
	S	L	ES	Tech.
Agriculteur	2	2	2	2
Artisan, commerçant	7	8	9	8
Cadre et prof. Int. sup.	29	20	21	11
Prof. Int.	19	18	19	17
Enseignant	8	8	5	2
Employé	13	17	17	19
Ouvrier	15	18	20	29
Retraité	2	2	2	3
Inactif	4	6	5	8
Total	100	100	100	100

Source : INSEE.

Ces données de l'INSEE semblent confirmer cette analyse. En effet, alors que la part des élèves enfants d'ouvriers représente 15% des élèves en terminale S, elle en représente 20% en terminale ES, en 2001. Au contraire la part des élèves enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures est plus forte en S (29%) qu'en ES (21%). Les sciences

économiques et sociales ont donc eu un effet positif sur l'accès au baccalauréat pour les milieux populaires. Ce succès peut être expliqué par les spécificités de cette discipline. Tout d'abord elle repose sur une pédagogie dite active. Les élèves sont placés au cœur des cours de sciences économiques et sociales dans une démarche hypothético-déductive. Les leçons se construisent à partir des savoirs communs des élèves, le professeur doit ensuite modifier, transformer ou valider leurs prénotions. Ainsi, une des particularités les plus significatives des sciences économiques et sociales est qu'elles constituent une discipline de débat influencée par l'opinion et l'idéologie des élèves. Bien qu'elles doivent mener « à une rupture avec le sens commun, à une remise en cause des idées reçues » (bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010, relatif au programme d'enseignement spécifique en SES en classe de première et terminale de la série économique et sociale), nous pouvons penser que les élèves sont influencés dans l'approche des thèmes de la matière par leur milieu d'origine. A titre illustratif nous pouvons citer quelques thèmes abordés aux cours du cursus qui mènent à discussion : la justice sociale et les inégalités, les causes du chômage, le rôle de l'état providence, l'emploi...

Ainsi, les sciences économiques et sociales peuvent offrir un avantage aux élèves de milieux populaires qui devraient être particulièrement sensibles à ces thèmes dont ils sont eux-mêmes victimes. En effet si les prénotions des élèves des milieux défavorisés sont plus proches des attentes de la discipline, ils auront moins de difficultés à acquérir les exigences et connaissances enseignées que ceux de milieux supérieurs.

En tant que professeur de sciences économiques et sociales je suis particulièrement sensible aux inégalités scolaires dont sont victimes les élèves de milieux populaires, et aux apports de ma discipline. Je me suis ainsi toujours interrogé sur les différences d'idées reçues entre les élèves selon leur milieu social.

Mais ma réflexion a trouvé un nouvel élan à travers des discussions avec d'autres professeurs que j'ai rencontrés au cours de ma formation et de mes stages. J'ai été surpris d'entendre les difficultés que rencontrent parfois les professeurs avec les élèves de milieu favorisé. Certes ils disposent d'un meilleur capital scolaire mais ont des difficultés à comprendre certains points du programme. Selon ces professeurs, ces difficultés rencontrées sont particulièrement significatives lors d'enseignements relatifs aux inégalités. Les élèves de milieux supérieurs ont des difficultés à relever et expliquer à l'aide d'un raisonnement scientifique les diverses inégalités de la société française ; mais sont aussi moins attentifs car moins touchés par ces questions.

Je me suis alors interrogé sur la validité de leur propos. Les représentations sociales des

élèves de sciences économiques et sociales sont-elles différentes selon leur milieu social ? Le terme de milieu social aura ici un sens large dans la mesure où nous évaluerons les représentations des élèves selon de nombreux critères : catégorie socio-professionnelle et niveau de diplôme des parents, le lieu d'habitation, le genre, le niveau de classe et l'âge des élèves.

Chapitre 1 : Comment définir les termes du sujet ?

I. Qu'est-ce qu'une représentation sociale ?

Comme le souligne D.Jodelet dans « *Les représentations sociales* », ce concept n'est pas récent : « *E.Durkheim (1895) fut le premier à identifier de tels objets, comme productions mentales sociales relevant d'une étude de « l'idéation collective »* »¹.

En effet, dans *les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), Emile Durkheim évoque les représentations collectives qui affirment le primat d'une conscience collective sur les consciences individuelles. Ainsi par exemple la pratique d'une religion, considérée comme personnelle n'est en réalité selon Durkheim qu'une émanation de la société.

Cet outil heuristique fut néanmoins repris et développé dans les années soixante par S.Moscovici. Selon lui, les représentations sociales « *peuvent être comparées à des « théories » du savoir commun, des sciences « populaires » qui se diffusent dans une société* »². De la sorte, les représentations sociales forment un ensemble d'idées, de préjugés, de croyances et d'opinions, que les individus mobilisent spontanément. Pour Denise Jodelet, ces représentations sociales n'ont pas pour vocation à être fondées ou valides. Elles permettent cependant de rassurer l'individu en donnant sens aux attitudes que l'individu adopte.

Serge Moscovici note cependant la difficulté à définir cette notion. En effet il en existe de nombreuses définitions. J.M. Seca justifie cette pluralité d'approches. Tout d'abord, une notion large permet de ne pas limiter les recherches sur cette théorie. De la sorte, la définition peut varier selon la perspective envisagée par le chercheur. Les représentations demeurent ainsi un concept ample.

Nous pouvons alors également apporter la définition de Jean Claude Abric qui a le mérite de souligner la dimension sociologique de ce concept : « *une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné. Socialement produite, elle est fortement marquée par des valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule pour lequel elle constitue un élément essentiel de sa vision du monde* »³. Ici, les représentations sociales ne sont pas

¹ JODELET Denise, *Les représentations sociales*, PUF, 1989, Paris, p.53

² Article [représentations sociales], *Lexique de sociologie*, Dalloz, 2010, Paris, p.280

³ ABRIC Jean Claude, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, ERES, 2003, Ramonville saint Agne, p.59

constituées de façon individuelle mais bien au sein d'une société donnée. De plus les représentations ne sont sociales que lorsqu'elles sont partagées par une pluralité de personnes. Dans un sens plus large, nous pouvons définir les représentations sociales dans le cadre de notre travail comme « *le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* »⁴. Ainsi il existe une corrélation étroite entre les représentations sociales des individus et leurs idées reçues et préjugés. Comme le précise P.Mannoni « *Elles sont les pièces essentielles de notre épistémologie, du moins pour ce qui regarde notre connaissance du sens commun* »⁵. Enfin, ces représentations sociales sont construites et « *ancrées dans la conscience collective du groupe* ». Les représentations sociales sont alors à la fois personnelles, elles fondent notre système de pensée, mais sont étroitement corrélées aux valeurs du groupe social et de la société dans lequel l'individu évolue. De la sorte, elles constituent des formes d'interprétations du réel qui peuvent varier d'une société à une autre ; d'un milieu social à un autre. Cette définition alimente notre hypothèse de départ selon laquelle les représentations sociales sont différentes en fonction du milieu social des élèves.

En outre, les représentations sociales du groupe d'appartenance de l'enfant jouent un rôle essentiel dans le façonnement du futur individu adulte. « La représentation sociale est un instrument de socialisation et de communication »⁶. L'enfant perçoit ainsi le monde en fonction des représentations sociales qui sont imprégnées en lui par son milieu d'origine, notamment par la transmission parents-enfants. P.Mannoni signale que ce « conditionnement » peut être par ailleurs tout à fait involontaire. « *La brave mère de famille qui déclare constamment devant ses enfants à propos d'un commerçant plus ou moins honnête : « c'est un vrai juif », n'a probablement aucune intention d'enseigner la haine ou le mépris des juifs à ses enfants* »⁷. C'est pourquoi, nous pouvons dire que la transmission des représentations sociales est favorisée par la socialisation. La socialisation est le processus par lequel les individus acquièrent les valeurs, normes, rôles et donc aussi des représentations du groupe dans lequel il évolue. Or nous savons que celui-ci est primordial au cours de l'enfance. En effet, le nouveau-né, n'a aucun a priori sur le monde, il considère ainsi son environnement comme « allant de soi ». Nous devons alors désormais nous interroger sur le rôle du milieu social dans la socialisation des individus.

⁴ ABRIC Jean Claude, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, ERES, 2003, Ramonville saint Agne, p.59

⁵ MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, PUF, 1998, Paris, p.5

⁶ CHOMBAUT de LAUWE M.J. et FEUERHAHN N. in JODELET Denis, *Les représentations sociales*, 1989, Paris, p.340

⁷ MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, PUF, 1998, Paris, p.26

Nous pouvons ainsi, comme le fait Willem Doise, rapprocher la notion de représentations sociales et d'habitus. De plus, le lien entre représentation sociale et milieu social peut notamment être construit grâce à la notion d'habitus rendu incontournable par Pierre Bourdieu. L'habitus est communément défini par l'ensemble des dispositions durables acquises au sein de son milieu d'origine et qui dirige les façons de penser, de sentir et d'agir. Ainsi l'habitus est construit par l'ensemble des relations que l'individu noue avec son environnement social. Il est donc intériorisé dans son milieu social. Néanmoins il est également perçu par son extériorisation à travers les comportements, la personnalité de l'individu. On peut donc penser, dans le cadre de notre recherche, que selon le milieu social la vision des inégalités adoptées est différente.

Les représentations sociales disposent de plusieurs fonctions. Jean-Claude Abric dans *Pratiques sociales et représentations*⁸, définit quatre fonctions aux représentations sociales.

Tout d'abord, elles ont une fonction de savoir. Elles permettent aux individus d'interpréter, d'acquérir des connaissances sur la réalité. Ce savoir n'est pas scientifique mais constitue un savoir « naïf » corrélé au sens commun.

Ensuite les représentations sociales relèvent une fonction identitaire. Chaque groupe social se définit par des comportements mais aussi des représentations sociales qui leurs sont propres. Elles peuvent ainsi définir les frontières entre les divers groupes sociaux.

Aussi, nous pouvons affirmer que les représentations sociales ont une fonction d'orientation dans la mesure où elles guident les pratiques sociales et culturelles des individus. Alors que les représentations sociales sont intériorisées par l'influence de l'environnement social, elles s'extériorisent par le comportement des individus. Par exemple, les travaux anthropologiques des pratiques religieuses ont montré le lien étroit existant avec les représentations sociales des individus. Ainsi les sacrifices humains perpétrés par les aztèques n'est que la mise en pratique de leurs croyances. En effet selon leurs représentations sociales, le sacrifice doit permettre d'alimenter les dieux et ainsi d'assurer la continuité de leur civilisation.

Enfin, les représentations sociales permettent de justifier a posteriori les comportements et décisions des individus.

Afin d'analyser les représentations sociales, il a été fait le choix dans le cadre de ce travail de réaliser une étude quantitative à partir d'un questionnaire qui fera l'objet d'une méthodologie détaillée par la suite.

⁸ ABRIC Jean Claude, *Pratiques sociales et représentations*, PUF, 1994, Paris

II. Comment définir le milieu social ?

Par milieu social nous entendons l'environnement social dans lequel les individus évoluent. Dans celui-ci les individus entretiennent des relations entre eux.

Dans le cadre de notre recherche, le milieu social d'origine des élèves dépend de prime abord du milieu social de leurs parents. Mais comme nous l'avons défini, le milieu social est aussi constitué par l'ensemble des interactions que l'individu entretient avec son environnement. Ainsi nous devons également prendre en compte les relations qu'ils entretiennent à l'école avec les autres élèves, leur groupe de pairs. Pour cela nous prendrons en compte le milieu social des élèves accueillis dans les lycées sélectionnés.

Néanmoins nous portons notre attention sur le milieu social des parents. En effet la famille est une instance de socialisation primordiale durant l'enfance des individus. En effet elle constitue la première instance de socialisation de l'enfant. Il peut donc être judicieux d'analyser les influences du milieu social sur les représentations sociales que les individus y ont acquises.

Les travaux d'Anne Muxel sur la socialisation politique peuvent nous apporter un éclairage : « sept jeunes sur dix reconnaissent s'apparenter à une même appartenance idéologique que celle de leurs parents »⁹. Ainsi nous pouvons penser que la famille à l'instar des parents transmet des représentations du monde qui modèlent l'idéologie de leurs enfants et par conséquent leurs choix politiques.

III. L'objet d'étude : les inégalités

Il est communément admis de définir les inégalités comme une différence d'accès à une ressource rare. Néanmoins la définition des inégalités pose plusieurs difficultés.

Tout d'abord, des différences sont différemment qualifiées selon l'époque et les sociétés. Certaines sociétés peuvent considérer des différences comme « allant de soi », alors qu'une autre présentant les mêmes différences peut les considérer comme des inégalités. Par exemple sous l'ancien régime, nous pouvons penser que les différences de traitement entre la noblesse et le tiers état ne constituaient pas des inégalités car l'ordre de la société (ici les ordres) paraissaient pour ses contemporains « naturelles ». Au contraire la révolution de 1789 a marqué une rupture, en considérant les différences notamment devant la loi comme inégalitaires.

⁹ MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de sciences po., 2001, p.173-181

Ainsi la définition des inégalités repose sur un jugement de valeur. Nous pouvons ainsi penser que par définition, les représentations sociales des inégalités sont déterminées, influencées par le milieu d'origine des individus.

De plus, les inégalités sont liées entre elles. Ainsi il peut être difficile de distinguer les causes, des conséquences. Par exemple les inégalités de revenus entraînent de nombreuses autres inégalités : d'accès à la santé, à la culture, de patrimoine, territoriales ; et peuvent également constituer en soi d'autres inégalités : notamment entre hommes et femmes, et entre générations.

Ainsi, les inégalités sont multiples et il peut être alors difficile de les analyser dans leur ensemble. De plus il semble que les individus dans notre société postmoderne se distinguent par des revendications de plus en plus qualitatives et variées. Alors que la période des trente glorieuses se caractérisaient par des revendications plus prosaïques relatives notamment aux conditions de vie liées aux revenus, ses dernières décennies sont marquées au contraire par des revendications plus personnelles liées aux identités sociales (mouvements féministes ou LGBT par exemple). Par conséquent, nous pouvons penser que la vision des inégalités a pu évoluer. Alors qu'elle se centrait sur les inégalités de revenu, celle-ci s'est par la suite élargie, de nouvelles inégalités sont ainsi apparues.

Enfin les inégalités ont une dernière caractéristique qui se doit d'être soulignée. Elles se reproduisent entre générations.

IV. Pourquoi cadrer le sujet sur les élèves de sciences économiques et sociales ?

Nous décidons de centrer notre recherche sur les élèves de sciences économiques et sociales pour plusieurs raisons qui ne se limite pas à une simplification méthodologique (en tant que professeur de SES, possibilité plus facile d'interroger des élèves série ES).

Tout d'abord, nous pouvons dire que le questionnement de ce mémoire est réalisé à partir de témoignages de professeurs de sciences économiques et sociales qui considèrent que l'apprentissage est différent en fonction du milieu social des élèves. Ces différences furent notamment soulignées lors du cours relatif aux inégalités où l'intérêt, les connaissances, et l'interprétation furent très disparates selon le public.

Les inégalités constituent ainsi un thème traité dans le programme de l'enseignement spécifique en SES de la série économique et sociale

Ici le programme de SES de Terminale :

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1 Comment analyser la structure sociale ?	Inégalités économiques, inégalités sociales, classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles.	<p>On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés.</p> <p>On présentera les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ainsi que leurs prolongements contemporains et on s'interrogera sur leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale. On mettra en évidence la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés post-industrielles (statut professionnel, âge, sexe, style de vie).</p> <p>Acquis de première : salaire, revenu, profit, revenus de transfert, groupe social.</p>

En outre, les SES sont une discipline qui amène les élèves à une réflexion personnelle sur la société, influencés par leurs prénotions. C'est pourquoi, l'enseignement en SES préconise une démarche scientifique de l'analyse du social. Nous pouvons ainsi lire dans le préambule du programme spécifique à la série économique et social : « *La démarche scientifique conduit, dans de nombreux cas, à une rupture avec le sens commun, à une remise en cause des idées reçues. Même si certaines démarches (notamment en sociologie) accordent une place importante aux discours et à l'expérience des acteurs, il n'en demeure pas moins que le chercheur dispose d'un ensemble de savoirs théoriques et méthodologiques lui permettant une prise de recul par rapport à la connaissance ordinaire du monde social* »¹⁰.

Ainsi, en prolongement nous pouvons penser que l'apprentissage peut paraître plus aisé pour les élèves qui ont des prénotions proches des connaissances enseignées en SES. La

¹⁰ Bulletin officiel n°21 du 23 mai 2013, ministère de l'éducation

différenciation des représentations sociales pourrait alors expliquer les différences de réussite scolaire. Alors que les premiers n'auront pas de peine à intégrer les connaissances, proches de leurs prénotions, les seconds doivent modifier en profondeur leur vision de la société pour intégrer les savoirs.

Chapitre 2 : Comment croiser études des représentations sociales et recherches sur les inégalités ?

I. Les représentations sociales : un outil heuristique

1. Le concept de représentations sociales fût utilisé dans de nombreuses sciences sociales.

Comme le souligne Denise Jodelet¹¹ le champ d'étude des représentations sociales est en plein essor depuis le début des années soixante. Alors que cette notion est empruntée à la psychologie sociale, elle fût par la suite mobilisée par de nombreuses autres sciences sociales.

Comme nous l'avons remarqué précédemment, les représentations sociales furent décelées dès la fin du XIXème siècle par Emile Durkheim. Mais ce concept resurgit véritablement au début des années soixante. Nous pouvons à titre d'illustration évoquer les travaux historiques de Philippe Ariès qui, dans *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime* (1960) proposent d'exposer l'évolution des représentations de l'enfance au cours du temps. Alors qu'aujourd'hui l'enfant jouit d'un statut particulier au sein de nos sociétés, les conditions économiques et sanitaires de l'époque ne permettaient pas de considérer l'enfance comme une étape de la vie à part entière.

Mais le concept de représentation sociale fût véritablement réactivé en 1961 par Serge Moscovici dans *La psychanalyse son image et son public*. Ces travaux proches de la psychologie sociale rend tout à fait pertinente l'utilisation des représentations sociales. En effet cette discipline se situe entre la psychologie qui étudie les pensées, les comportements le psychisme individuel, et la sociologie qui a pour objet l'étude des individus en société. La psychologie sociale semble ainsi être le chaînon manquant entre des deux disciplines. Elle étudie l'ensemble des représentations, des visions du monde influencées par les autres.

Les travaux précurseurs de Serge Moscovici propose ainsi d'analyse l'image que les individus se font de la psychanalyse. Il s'interroge ainsi sur l'interprétation que les divers groupes d'individus réalisent de cette science relativement moderne (constituée au début du XXème siècle). Il note qu'il n'existe pas une vision unifiée de la psychanalyse mais plusieurs qui varient sensiblement selon les groupes sociaux.

Autour de Serge Moscovici une équipe de chercheur ce constitue afin de promouvoir ce concept. Ce groupe de recherche a permis de tester l'utilisation des représentations sociales

¹¹ JODELET Denise, *Les représentations sociales*, PUF, 1989, Paris

sur de nombreux sujets à la frontière entre la psychologie et la sociologie. A titre d'exemple Michel Morin utilise ce concept pour analyser la vision que les jeunes ont du SIDA afin notamment d'évaluer l'efficacité de la prévention.

De plus, cet outil heuristique a suscité l'intérêt de chercheurs dans de nombreux domaines qui ne se limitent pas à la psychologie sociale. Les représentations sociales font ainsi notamment l'objet d'étude dans l'ensemble de sciences sociales.

2. L'utilisation des représentations sociales pour des recherches dans le cadre scolaire.

Dans le cadre de cette présente recherche, il semble pertinent de présenter quelques travaux déjà réalisés dans un cadre scolaire et mobilisant les représentations sociales.

Christine Dollo a réalisé une analyse des représentations sociales des élèves en SES avec l'exemple du chômage. Sa thèse a mis en perspective des difficultés d'apprentissages liées aux représentations des élèves. Par exemple, en utilisant la théorie du noyau central, elle remarque que le terme inactif pour qualifier un chômeur est fréquent et assez important pour les élèves. Or les chômeurs font partie de la population active. Les représentations sociales peuvent donc expliquer des difficultés que les élèves rencontrent. Selon Christine Dollo, l'apprentissage ne peut ainsi se confronter directement aux éléments du noyau central. Par exemple le chômage doit nécessairement être abordé avec le travail car celui-ci constitue un élément central.

Dans *Qui est responsable de l'échec scolaire ? Représentations sociales, attributions et rôle d'enseignant*, Patrick Gosling montre que la représentation sociale de l'échec scolaire par les professeurs est très forte. Ainsi selon lui, les professeurs favorisent inconsciemment la durabilité de l'échec scolaire. En le considérant comme important, les professeurs ne feraient que renforcer l'échec scolaire à travers leurs pratiques pédagogiques. Les représentations sociales peuvent ainsi s'exprimer très concrètement.

Aussi, l'article de François Audigier sur les *Représentations des élèves en didactiques de l'histoire, de la géographie et des SES*, permet d'appréhender la diversité des représentations des disciplines selon les élèves. Il illustre notamment son propos par le débat entre deux élèves sur ce qu'est une entreprise. Nous pouvons tirer deux enseignements de cet exemple. De prime abord, les élèves ont des connaissances préalables sur ce sujet grâce notamment aux cours en commun qu'ils ont eu. D'autre part, ces connaissances s'expriment à travers leurs représentations sociales du sujet qui divergent selon les individus. Alors qu'un adopte un point de vue économique de l'entreprise (profit, coût, production...) l'autre adopte une vision

plus sociale (relation au travail, hiérarchie,...). Les connaissances des élèves s'appuient ainsi sur leurs représentations sociales. Les représentations sociales constituent à la fois une barrière et une nécessité à l'apprentissage.

Mais ces travaux ont avant tout permis une avancée didactique dans l'enseignement notamment en sciences économiques et sociales. Or notre travail a pour vocation d'adopter une dimension sociologique au concept de représentation sociale.

Nos travaux peuvent ainsi s'appuyer sur ceux d'Elise Tenret. En effet dans *L'école et la méritocratie. Représentations sociales et socialisation scolaire*, elle donne une dimension plus sociologique à ces travaux. Elle montre l'influence de la socialisation scolaire sur les représentations sociales des élèves. Ainsi le principe de méritocratie prôné par l'école semble acquis dans la conscience des élèves. De la sorte les élèves de classe préparatoire aux grandes écoles qu'elle a interviewé considèrent que leur situation est due à leurs mérites, bien qu'ils admettent qu'ils proviennent de milieux sociaux favorisés. Mais elle montre qu'également, les élèves en échec considèrent que leurs difficultés ne sont dues que par leur manque de travail. L'intériorisation de la valeur de méritocratie permet alors de justifier les inégalités sociales. Elle souligne également que plus les personnes sont diplômées, plus le principe de méritocratie apparaît pour elles comme gage de justice sociale.

Il peut donc être intéressant dans le cadre de notre étude de questionner les élèves sur le principe de méritocratie.

II. Quelles recherches sur les inégalités ?

1. Comprendre les inégalités : des points de vue normatifs sur la question de justice sociale.

La question de la justice sociale n'est pas nouvelle. En effet, Aristote déjà distingue trois types de justice¹². Tout d'abord, la justice commutative, qui est fondée sur l'égalité arithmétique. Ici chacun reçoit une part strictement égale. La justice distributive au contraire justifie des inégalités par le mérite de chacun. En effet, une personne qui travaille plus doit recevoir plus. Enfin la justice corrective repose sur l'idée que la société n'est de fait pas juste et qu'il faut ainsi corriger ces injustices.

¹² Article [justice sociale], *Lexique de sociologie*, Dalloz, 2010, Paris

De la sorte diverses visions des inégalités peuvent être mobilisées, selon les situations mais aussi en fonction des représentations sociales de chacun.

En soit, les travaux sur les inégalités et de surcroît sur la question de la justice sociale amènent alors la subjectivité de chacun. En effet, ces questions sont fortement liées aux représentations sociales du chercheur même. Les inégalités peuvent-elles être justes ? Les individus sont-ils responsables de leur situation ? Faut-il réduire les inégalités ? Comment expliquer les inégalités ?

Ainsi dans cette première partie nous aborderons les divers apports philosophiques à la question de justice sociale.

- **« A chacun selon ses besoins »**

Cette maxime célèbre, reprise par Karl Marx dans sa *Critique du programme du Gotha* en 1875, fût en réalité écrite en premier lieu par Louis Blanc. Selon lui « *l'égalité n'existe que lorsque chacun produira selon ses forces et consommera selon ses besoins* »¹³.

Cette maxime signifie que selon ces auteurs la répartition des richesses ne doit pas être partagée selon l'apport de chacun mais en fonction des besoins de chacun. En effet selon une logique Marxiste, on ne peut mesurer l'apport d'un seul individu dans la production, dans la mesure où celle-ci est réalisée de manière collective. Ainsi Karl Marx prône la répartition égalitaire des revenus entre les travailleurs. Cependant la maxime « A chacun selon ses besoins » appelle à prendre en compte la situation des travailleurs (nombres de personnes à charges, lieu d'habitation ...) qui peut expliquer une répartition non égalitaire des revenus mais considérée comme juste.

Ainsi l'approche Marxiste ne se limite pas à une simple justice commutative.

Cette conception de la justice sociale a eu un écho politique. Elle fût notamment soutenue par Léon Bourgeois, qui dans *La solidarité* (1896) expose le principe selon lequel chacun doit recevoir de quoi vivre décemment.

- **« A chacun selon ses dons et ses mérites »**¹⁴

Pour François Dubet, le principe de méritocratie repose également sur la justification « d'inégalité juste ». En effet selon cette approche à laquelle nous pouvons rattacher Alexis de Tocqueville, les individus doivent recevoir en fonction de leurs contributions. On valorise ici

¹³ BOYER L. et BURCAU R., 500 citations pour manager philosophe, Eyrolles, p.58

¹⁴ Article [Méritocratie], Dictionnaire de sociologie par BESNARD Philippe, Larousse, 2010

le travail, la volonté, les « dons » et « mérites » de chacun. Les inégalités peuvent alors être justifiées. Cette vision de l'égalité entre les individus à un double intérêt. Elle permet en effet de maximiser l'utilité individuelle et l'utilité collective. Alors que la vision marxiste peut entraîner des situations de passager clandestin, cette conception permet de favoriser l'activité de chacun.

En conclusion, les inégalités sont justes si elles récompensent le mérite des individus.

Nous pouvons noter que le système éducatif français repose sur le principe de méritocratie. En effet, la mise en place d'évaluations, d'examens et de concours, a pour objectif de sélectionner de façon objective les individus les plus aptes. La réussite des élèves se fonde sur son mérite personnel.

- **Le « compromis » Rawlsien**

En 1971, la « Théorie de la justice » de John Rawls apporte une vision synthétique cette question. Selon John Rawls, la justice sociale repose sur deux principes. Tout d'abord le **principe de liberté** que John Rawls définit ainsi : « *Chaque personne doit avoir droit à la plus grande liberté fondamentale compatible avec la liberté de tous* »¹⁵

Ainsi la conception rawlsienne de la justice sociale met à avant le principe de liberté. En premier lieu, la société doit garantir à ses membres la jouissance de leurs libertés fondamentales (liberté de conscience et d'expression, libertés civiques, droit à un jugement non arbitraire, ...). Ce principe est étroitement lié à l'idéal démocratique.

Ensuite le **principe de différence** que John Rawls définit ainsi : « *Les inégalités sociales et économiques doivent être aménagées de telle sorte qu'elles soient assurées, en dernière analyse, pour le plus grand profit des plus défavorisés; attachées à des emplois et à des postes accessibles à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances* »¹⁶.

Ce second principe se divise en réalité en deux points. De prime, les inégalités peuvent être justifiées si elles bénéficient aux plus démunis. Or selon lui, les inégalités peuvent aussi avoir une part d'efficacité. En effet elles incitent à l'entreprise individuelle. Une situation parfaitement égalitaire entre les membres n'incite pas à la performance. De la sorte, des inégalités en défaveur des plus démunis peuvent leur être favorables si elles les incitent à faire des efforts.

Enfin, John Rawls précise néanmoins que la société doit assurer à chacun de ses membres

¹⁵ Article [justice sociale], Lexique de sociologie, Dalloz, 2010, Paris

¹⁶ *Idem*

« des conditions d'égalité équitable des chances »¹⁷ c'est à dire, permettre l'équitable accès aux positions valorisées par la société. La condition qui apparaît primordiale ici est un système scolaire efficace dont la réussite des élèves dépend de leur seul mérite et non pas de leur milieu d'origine.

Bien qu'ayant l'intérêt de synthétiser les divers débats sur la justice sociale, cette approche n'est pas dépourvue de subjectivité. En effet, elle s'intègre dans une logique libérale où le primat est fait sur la liberté au détriment de l'égalité qui arrive en second lieu. Il peut être judicieux de rappeler le contexte historique de guerre froide – où deux visions antagoniques du monde s'affrontaient - durant laquelle cet essai fût rédigé. L'œuvre de Rawls est ainsi imprégné de l'idéologie démocratique américaine de l'époque.

- **La justice sociale comme un mirage**

Pour F.Hayek dans *La route de la servitude*¹⁸, la justice sociale n'est qu'un mirage. En effet, il n'existe pas une définition commune de la justice sociale, il n'est donc pas possible de déterminer une méthode pour la réaliser. De plus, les pouvoirs publics en souhaitant mettre en œuvre cette justice sociale (non unanimement admise) empiètent inévitablement sur les libertés individuelles. Tout d'abord, les individus les plus aisés peuvent penser qu'il est injuste de transférer leurs ressources vers d'autres individus. De plus comme le soulignent Raymond Boudon et François Bourricaud les individus qui bénéficient de la redistribution ont leur liberté limitée. En effet, ils doivent justifier leurs situations d'ayants droit. Ces individus peuvent également ressentir une perte d'estime de soi liée à sa dépendance vis à vis des services publics que Serge Paugam étudie en termes de disqualification sociale.

Pour Ludwig von Mises, le souhait de justice sociale n'est alors pas reconnu par tous. De surcroît, les inégalités peuvent apparaître comme efficaces d'un point de vue économique :

« *L'inégalité des revenus et des fortunes est un caractère inhérent de l'économie de marché. Son élimination détruirait complètement l'économie de marché* ».¹⁹

Ainsi selon lui, la justice sociale n'est ni possible ni souhaitable.

¹⁷ *Idem*

¹⁸ HAYEK Friedrich, *La route de la servitude*, PUF, 2002, Paris

¹⁹ MISES Ludwig (von), *L'action humaine*, Presses Universitaires de France, 1985, Paris, p.304 à 305

2. Quelles inégalités en France aujourd'hui ?

Mais les études sur les inégalités ne s'arrêtent pas à un point de vue philosophique. En effet de nombreuses recherches tant en économie qu'en sociologie peuvent nous donner une vision quantitative et qualitative des inégalités en France aujourd'hui.

- **Sur le long terme les inégalités se sont fortement réduites**

Comme le note Alexis de Tocqueville dans *l'ancien régime et la révolution*, la mise en place de la démocratie s'accompagne de « l'égalisation des conditions ». Les citoyens des sociétés démocratiques sont tous égaux devant la loi. Chacun a ainsi les mêmes droits et devoirs. Or cette égalité devant la loi n'était pas assurée sous l'ancien régime. Par exemple seul le tiers état était octroyé par l'impôt. L'évolution de la juridiction a donc permis une égalisation des conditions entre individus sur le long terme.

De surcroît, sur le long terme, on observe également une réduction des inégalités sociales. T. Piketty dans *L'économie des inégalités*²⁰ corrobore ce propos. Selon lui, la France passe d'une « société de rentiers » à une « société de cadre ». Cette évolution est due à la déconcentration du patrimoine qui se traduit par une réduction des inégalités. Ainsi sur la période entre 1968 et 1984 on observe une forte réduction des inégalités grâce notamment à l'indexation du SMIC sur la croissance (et non plus sur l'indice des prix à la consommation). Sur la période entre 1984 et le début des années 2000, les inégalités en France ont continué de diminuer mais à un rythme bien faible. Néanmoins sur le long terme les inégalités économiques apparaissent s'être réduites.

- **Néanmoins à court terme nous pouvons relativiser la réduction des inégalités**

Néanmoins les années 2000 semblent marquer une rupture dans ce processus de réduction des inégalités économiques. Selon Camille Landais, *Les hauts revenus en France (1998 – 2006) : une explosion des inégalités*²¹, ces inégalités sont dues à l'augmentation relativement plus forte des hauts revenus notamment les revenus du patrimoine. En effet la répartition du patrimoine est plus inégalitaire que celle des salaires. La société française apparaît ici de plus en plus inégalitaire. Ce constat est également réalisé pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

Les travaux économétriques récents de Thomas Piketty recueillis dans son livre *Le capital au*

²⁰ PIKETTY Thomas, *L'économie des inégalités*, La découverte, 1997, Paris.

²¹ LANDAIS Camille, colloque tenu à Paris à la Paris School of Economics en juin 2007, résumé disponible sur le site de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/colloques/inegalites/pdf/landais_texte.pdf

XXIème siècle, démontre une accentuation des inégalités. Les 1% les plus riches détiennent une part de plus en plus importante du revenu national. A titre d'exemple selon les données de l'OCDE, en 1981 les 1% des étatsuniens les plus riches disposés de 8% du revenu national contre 19% aujourd'hui. Ce phénomène semble vérifier dans l'ensemble des pays développés.

A l'instar de Serge Paugam, certains sociologues observent l'émergence de nouvelles inégalités. Selon ce sociologue, elles s'expliquent par la montée du phénomène de précarisation depuis les années quatre-vingt. Les inégalités ne sont ainsi plus simplement dues à la place dans la hiérarchie, elles se structurent désormais horizontalement entre individus de même milieu social. Ainsi les « nouvelles inégalités » traversent les catégories sociales professionnelles. Serge Paugam regroupe alors diverses formes d'inégalités sous ce qualificatif²². Tout d'abord il pointe du doigt les inégalités entre générations. Celles-ci furent notamment soulignées par Louis Chauvel dans son livre au titre évocateur *le destin des générations*. Selon les époques, les individus n'ont pas les mêmes chances, espoirs et richesses. Alors que la génération dite du *baby-boom* a bénéficié du plein emploi, d'une amélioration de leur santé et de leur espérance de vie, et de retraite précoce et plus élevée que leurs parents ; les jeunes d'aujourd'hui connaissent la précarité et ne peuvent espérer jouir des avantages de leurs aïeux. Cette précarisation du travail constitue également une détérioration de l'intégration sociale. La notion de disqualification sociale définie par Serge Paugam définit cette situation. Les nouvelles inégalités se constituent ainsi des inégalités intergénérationnelles, face à l'exclusion, selon la nationalité et l'origine sociale...

Serge Paugam note aussi une sensibilité plus grande des individus face aux différences selon le genre, qui devient alors une inégalité. En effet il note lui aussi que la définition des inégalités est relative et en constante mutation selon la conjoncture mais aussi selon l'évolution des représentations des individus.

²² PAUGAM Serge, « *Inégalités économiques, inégalités sociales* », Cahiers Français n°351, Juillet-Août 2009.

III. Pourquoi utiliser le concept de « Représentations sociales » pour analyser les inégalités ?

Comme nous l'avons vu, l'utilisation des représentations sociales touche un large champs disciplinaire. Cependant dans le cadre des recherches réalisées ici, il ne semble pas que ce concept fût jusqu'à présent véritablement mobilisé pour étudier les inégalités. Nous pouvons néanmoins citer les travaux de l'économiste Marc Fleurbaey²³ qui note notamment le décalage de plus en plus marqué entre le sentiment d'inégalité et les résultats des enquêtes sur les inégalités. En effet il note que selon la perception des français les inégalités augmentent alors qu'en réalité elles se réduisent sur le long terme. On peut notamment mobiliser le concept de frustration relative. Les conditions s'améliorant, les aspirations liées à l'égalité augmentent. Très marqué dans l'œuvre d'Alexis de Tocqueville, l'égalisation des conditions permise par la démocratie amène à une véritable passion de l'égalité. Les individus ne supportent plus les inégalités.

Cependant l'approche de Marc Fleurbaey que nous venons de présenter n'a pas véritablement vocation à étudier les inégalités. Elle souligne plutôt la difficulté de la mesure des inégalités. En effet, la définition même des inégalités garde une part de subjectivité. Justement, les représentations sociales permettent de mesurer les « visions du monde », les préjugés, les avis sur un objet. L'utilisation des représentations sociales pour étudier les inégalités semblent alors pertinente.

Ainsi il a été retenu d'utiliser les représentations sociales pour analyser les inégalités puisque ce concept semble tout à fait adéquat pour analyser ce sujet, et que cette utilisation ne semble pas avoir fait l'objet d'étude approfondie précédente.

²³ FLEURBAEY Marc, « *Quelles réflexions sur la mesure des inégalités et du bien-être social* », in *Inégalités économiques*, Rapport du conseil d'analyse économique, La documentation française, 2001, p.239

Chapitre 3 : Comment évaluer les représentations sociales des inégalités par les élèves ?

I. Méthodologie du questionnaire

1. Pourquoi un questionnaire ?

Afin de rendre compte de notre objet d'étude, nous choisissons de réaliser un questionnaire à l'instar des travaux de Christine Dollo sur le chômage. Le premier avantage de cette démarche est qu'elle permet de sonder un grand nombre d'individus et donc ainsi de collecter des données suffisantes à l'utilisation de statistiques. Nous pouvons estimer le nombre d'enquêtés à deux cents élèves. Aussi, le questionnaire a l'avantage d'éviter un effet enquêteur qui biaise parfois les réponses des sondés. En effet selon le comportement du chercheur, les réponses des enquêtés peuvent sensiblement varier. De plus, notre enquête porte sur un public jeune qui n'est pas forcément habitué à s'entretenir en face à face avec une personne inconnue. De plus, les représentations sociales portent sur la vision du monde des individus, leur idéologie, leur intime ; il semble donc d'autant plus justifié de réaliser un questionnaire qui permet de marquer une distance entre les sondés et l'enquêteur afin d'obtenir des données les plus fiables. En effet en face en face, les sondés risquent de donner non pas leur avis, mais celui qu'il pense majoritaire dans la société même si en réalité leur vision est majoritaire. Ce phénomène fût notamment perçu dès le XIXème siècle par Alexis de Tocqueville que nous définissons aujourd'hui par « l'effet Tocqueville ».

Bien que le questionnaire a ces nombreux avantages, celui-ci présente des limites. Premièrement, les données récoltées ont une dimension plus quantitative que qualitatives. Ainsi nous n'oublierons pas de poser également des questions ouvertes afin de collecter des données plus qualitatives. Ensuite, à l'inverse de l'entretien, il est difficile de vérifier la validité des réponses des sondés et comprendre le sens que les individus portent à leurs réponses. En effet des erreurs d'interprétation des questions par les sondés peuvent fausser les résultats de l'enquête. Il est ainsi primordial de construire le questionnaire en limitant les possibilités de biais.

2. Construction du questionnaire

Comme le précise François de Singly dans *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, un questionnaire sociologique se compose dans la majorité des cas de deux parties. La première est relative à l'objet étudié, le plus souvent une pratique mais en l'occurrence ici une notion « l'inégalité » ; et une seconde sur des déterminants sociaux qui permettent de vêtir l'étude d'une dimension sociologique. Ainsi dans une première approche, nous nous interrogerons sur la construction du questionnaire relative à l'objet étudié, puis dans un second temps sur les questions personnelles liées aux variables sociales.

- **Les questions relatives à l'objet étudié**

Ces questions doivent permettre de dégager les représentations sociales des inégalités par les élèves : quelles sont les formes les plus significatives de notre société ? Sont-elles élevées ? Mais aussi, elles doivent réussir à soulever les différences d'explication des inégalités. Ce deuxième point se rapporte à la question de la justice sociale.

Question 1 :

Quels sont les mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez au mot « inégalité ».

Donnez au minimum trois mots. Vous pouvez en donner dix au maximum.

1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	

Cette première question est une question ouverte libre. En effet le sondé ne dispose d'aucune proposition. On cherche ainsi à connaître leurs représentations sociales instantanées que nous pouvons considérer comme les plus importantes ou du moins les plus spontanément

mobilisées.

Cette première étape va de pair avec la seconde question qui quant à elle propose une liste d'inégalités.

Question 2 :

Lisez attentivement les propositions suivantes :

- a) Inégalités de revenu
- b) Inégalités de patrimoine
- c) Inégalités entre générations
- d) Inégalités selon la nationalité et l'origine ethnique
- e) Inégalités de santé et d'espérance de vie
- f) Inégalités scolaires
- g) Inégalités selon le genre
- h) Inégalités territoriales
- i) Inégalités d'accès à la sphère politique
- j) Inégalités de droits
- k) Inégalités biologiques
- l) Inégalités face à l'exclusion

1. Selon vous, parmi les propositions précédentes, quel sont les trois formes d'inégalités les plus significatives de la société française ?

-
-
-

2. Selon vous, parmi les propositions précédentes, quels sont les trois formes d'inégalités les moins significatives de la société française ?

-
-
-

La conception de cette question pose une difficulté majeure. Alors que comme nous l'avons précisé antérieurement, la définition des inégalités est en soi un enjeu. Cette démarche : poser une question libre suivie d'une question avec propositions est fréquemment utilisé pour rendre

compte des représentations. Par exemple, C. Dollo et S. Joshua dans leurs recherches sur les représentations sociales du chômage par les élèves ont appliqué cette méthode.

Cette deuxième question peut permettre d'affiner les réponses de la question 1. Ici on demande aux élèves, à la fois de sélectionner les trois formes d'inégalités les plus significatives en France selon eux ainsi que les trois les moins importantes. Comment peut-on alors définir douze formes d'inégalités ? N'en existe-t-il pas d'autres ? Bien entendu, cette liste ne peut être exhaustive, d'autres formes d'inégalités peuvent être perçues et diffèrent fortement selon les individus. Néanmoins cette question a pour ambition de lister l'ensemble des principales formes d'inégalités présentes au sein de la société française, ou qui du moins ont fait l'objet d'étude en sciences sociales. Nous avons également appuyé la construction de celle-ci sur le cahier français n°351 « Inégalités économiques, Inégalités sociales » de Juillet-Août 2009 réalisé par de nombreux chercheurs faisant autorité sur ces questions. Cette revue offre ainsi un panel large des diverses formes d'inégalités reprises dans ce questionnaire.

Question 3 :

Cochez la case qui correspond à votre avis :

- (a) Tout à fait d'accord
- (b) D'accord
- (c) Pas d'accord
- (d) Pas du tout d'accord
- (e) Sans opinion

Propositions :	a	b	c	d	e
1. Les inégalités n'ont rien à voir avec l'injustice et l'inégalité est un puissant moteur d'amélioration sociale					
2. Les inégalités incitent les individus à faire des efforts afin d'améliorer leur situation					
3. L'impôt sur le revenu : une machine forgée pour dépouiller sous le couvert de la solidarité certains citoyens au profit de certains autres					
4. La justice sociale est un mirage					
5. A chacun selon ses dons et ses mérites					
6. Une inégalité peut être justifiée si elle récompense le mérite de chacun					
7. A chacun selon ses besoins					
8. Aucune inégalité ne peut être justifiée					

Alors que les deux premières questions interrogent les sondés sur les inégalités, cette troisième question est relative à la question de justice sociale. Ici, on évalue les préjugés sur les inégalités. En s'appuyant sur les recherches relatives à la justice sociale nous pouvons

établir plusieurs visions dans la compréhension des inégalités.

Pour les premiers, les inégalités sont à la fois normales et sont de plus efficaces. En effet, elles inciteraient au travail les individus. L'avis des sondés sur cette perception des inégalités est interrogé par les propositions 1 et 2.

Nous pouvons prolonger cette réflexion par la question sur les méthodes mises en œuvre pour réduire les inégalités (exemple des politiques de redistribution). Les propositions 3 et 4 sont relatives à ce sujet.

D'autres constituent au contraire un positionnement intermédiaire où certaines inégalités peuvent être justifiées sous certaines conditions. Par exemple la position plus favorable d'un individu peut être justifiée s'il est plus méritant. Ce thème est évalué par les propositions 5 et 6.

Enfin les derniers n'acceptent aucune inégalité et sont en faveur d'une lutte contre toutes formes d'inégalité. Cette conception est portée par les propositions 7 et 8.

Afin de faciliter l'analyse des données, les réponses sont proposées du point de vue qui justifie le plus les inégalités à celui qui les justifie le moins.

Cette question 3 a été l'objet de plusieurs aménagements au cours de la construction du questionnaire. Une première version du questionnaire prévoyait uniquement l'emploi de citations. Celles-ci permettaient d'exprimer au plus près la pensée de ces auteurs. En effet, la synthèse en une phrase de leur pensée peut amener à des erreurs d'interprétation de la part du chercheur, qui modifierait alors les véritables points de vue de ces auteurs.

Cependant, après un premier test du questionnaire sur une quinzaine d'élèves, il s'est avéré que certaines furent mal comprises par eux et de nombreuses réponses apparaissaient contradictoires. En effet ce questionnaire étant à destination d'élèves (qui pour les plus jeunes n'ont que 14 ans) se doit de permettre d'éveiller le point de vue personnel des élèves sans se buter contre l'emploi d'un vocabulaire ou de notions à la compréhension difficile.

De plus, le choix des citations retenues peut sembler d'une part arbitraire même si elles s'appuient sur les travaux de recherches précédents relatifs à la justice sociale.

Ainsi afin de pallier ces limites, cette question associe désormais deux propositions. Alors qu'une est une citation, la seconde tente de synthétiser en une phrase le point de vue du courant de pensée. Cette rédaction a tenté de rester le plus fidèle à l'interprétation de la justice sociale selon les points de vue. Après avoir testé ce nouveau questionnaire, ces secondes propositions ont un meilleur taux de réponse. D'autre part, elle semble aider les élèves à la compréhension des propositions-citations.

Les propositions vont d'une vision qui accepte le plus les inégalités à celle qui les tolère le

moins.

Voici les sources des diverses propositions :

1. La première proposition est une citation de Patrick de Casanove, médecin et président du cercle Frédéric Bastiat (économiste libéral français du XIX^{ème} siècle).
2. Cette proposition a pour vocation à synthétiser la vision libérale de la justice sociale que nous pouvons retrouver notamment chez Ludwig von Mises. En effet selon celle-ci, outre le fait que les inégalités peuvent être justifiées, elles peuvent même être économiquement efficaces.
3. Cette proposition, assez politisée, est une citation de l'économiste et sociologue italien Wilfredo Pareto. Selon sa conception de la justice sociale, l'optimalité d'une situation est atteinte lorsqu'on ne peut améliorer la situation de l'un sans détériorer celle d'un autre. Ainsi, l'impôt ne peut être optimal dans la mesure où il se réalise aux dépens de certains.
4. Cette proposition est proposée à partir de la vision Friedmanienne de la justice sociale. Selon Milton Friedman, la justice sociale est un mirage car on ne peut définir le degré d'inégalité optimal dans la société.
5. Cette proposition semble être devenue un proverbe si bien qu'il est impossible de déterminer qui en est le premier auteur. Nous pouvons néanmoins signaler que Philippe Besnard définit la méritocratie grâce à cette phrase.
6. Cette proposition a pour vocation de traduire clairement le sens de la précédente.
7. Citation célèbre de la *Critique du programme de Gotha*, de Karl Marx publié en 1891, nous devons néanmoins la proposition « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » à Louis Blanc dans une brochure nommée *Plus de girondins*, 1851.
8. Cette dernière phrase propose une vision extrême selon laquelle aucune inégalité ne peut être justifiée.

- **Questions complémentaires :**

Comment qualifieriez-vous le niveau des inégalités en France ?

Très élevé Plutôt élevé Moyen Plutôt faible Très faible

Pensez-vous être victime d'inégalités ? Si oui, de quelle nature ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pourquoi selon vous y a-t-il des inégalités en France ?

.....
.....
.....
.....
.....

Ces trois dernières questions sur l'objet étudié amènent les sondés à formuler un avis plus personnel. Elles permettent notamment de compléter le questionnaire avec une dimension plus qualitative. Nous demandons en effet aux sondés de bien vouloir expliquer leur point de vue et leurs ressentis à l'égard des inégalités en France.

La première question permet juste d'évaluer le ressenti sur le niveau des inégalités en France. La seconde question amène une dimension plus personnelle du problème des inégalités. De surcroit elle permet aux sondés de mettre en mots les inégalités qui les touchent. Le vocabulaire, le ton employé peuvent être aussi autant d'atout pour analyser leurs sentiments à ce sujet.

Enfin la dernière question demande aux sondés d'expliquer selon eux les causes des inégalités en France. Cette question permettra également de compléter les réponses à la question 3.

- **Les questions relatives à la situation sociale des sondés**

Après avoir étudié l'objet : les inégalités, nous devons à présent établir d'éventuelle corrélation avec les caractéristiques sociales de la population étudiée. Ainsi dans un second temps, diverses questions sont à poser aux enquêtés.

Critères biologiques

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre sexe ? Masculin Féminin

Ces premières questions se rapportent à des critères biologiques. La population étudiée étant âgé entre 14 et 20 ans, nous demanderons directement l'âge du sondé et ne réaliserons donc pas des propositions par tranche d'âge.

Concernant le sexe seules deux propositions sont réalisées. Selon François de Singly, la majorité des recherches en sociologie ne retiennent que la dichotomie sexuelle traditionnelle. Il note néanmoins que certains travaux en psychologie sociale amène à une distinction plus pointue entre des hommes plus ou moins féminin et des femmes plus ou moins féminine. Néanmoins ces caractéristiques ne semblent pas éclairer notre sujet et nous nous contenterons d'une division traditionnelle des sexes.

Critères scolaires

- Quel est votre niveau d'études ? Seconde Première Terminale
- Si vous êtes en première ou terminale, dans quelle série êtes-vous ?

Série S Série ES Série L Autre série

Ce second groupe de questions s'interroge sur les caractéristiques scolaires des élèves interrogés en fonction de leur niveau d'études et de leurs filières. Le lycée n'est pas demandé dans la mesure où l'information est connu puisqu'ils sont relevés par établissement.

Milieu social d'origine

- Quel est le niveau d'études de votre père ?

Brevet ou sans diplôme Bac Bac +2 ou Bac +3 Bac +4 et plus

- Quel est le niveau d'études de votre mère ?

Brevet ou sans diplôme Bac Bac +2 ou Bac +3 Bac +4 et plus

- Quel est la profession de votre père ?

- Quel est la profession et catégorie socio-professionnelle correspondante ?

Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants,
chefs d'entreprises

Cadres et professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires

Employés	Ouvriers
Retraités	Autres
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est la profession de votre mère ? • Quel est la catégorie socio-professionnelle correspondante ? 	
Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires
Employés	Ouvriers
Retraités	Autres

Ces questions ont pour objectif de déterminer le milieu d'origine de l'élève. Pour cela, nous nous appuyons sur la profession des deux parents ainsi que sur leur niveau d'études qui dans certains cas apparaît plus significatifs que le niveau d'emploi occupé (F. De Singly). Les questions relatives à l'emploi reposent sur les catégories socio-professionnelles définies par l'Insee.

Afin de vérifier d'éventuelles erreurs de codage de la part des sondés nous demandons également la profession des parents.

Le niveau de diplôme ne suit pas le codage proposé par celui de l'Insee. Il a été fait le choix de réaliser des propositions plus synthétiques dans le but notamment de faciliter leur exploitation.

Critères géographiques

<ul style="list-style-type: none"> • Où habitez-vous ? 		
Ville de plus de 10 000 habitants		Ville entre 3 500 et 10 000 habitants
	Ville de moins de 3 500 habitants	
<ul style="list-style-type: none"> • Habitez-vous dans une zone urbaine sensible (ZUS) ? 		
Oui	Non	Je ne sais pas

Enfin, les dernières questions interrogent les enquêtés sur leur lieu d'habitation qui est un déterminant sociogéographique. En effet le lieu d'habitation pourrait éventuellement influencer la perception des inégalités notamment relatives à la situation géographique (milieu rural/milieu urbain, quartier sensible/quartier aisé).

3. Comment transmettre le questionnaire

Le public visé étant des élèves de lycée, il apparaît donc plus simple de transmettre le questionnaire sur les lieux scolaires. De plus mon réseau personnel de professeur me permet de distribuer facilement celui-ci. Cette étape pose néanmoins plusieurs interrogations d'ordre méthodologique.

- **Quel type de questionnaire ? Papier ou informatisé ? Entretien ou Questionnaire auto administré ?**

Il a été choisi que le questionnaire soit auto administré par les élèves. Ceci a plusieurs avantages. Tout d'abord nous limitons ainsi l'effet enquêteur. En effet les réponses peuvent être inconsciemment influencées par le chercheur. Or notre recherche porte sur les représentations sociales, c'est à dire sur l'intime, l'idéologie, des avis parfois non affirmés, il est donc d'autant plus dommageable de prendre le risque d'influencer les réponses des élèves. Aussi, les moyens et le temps pour réaliser un tel questionnaire est plus faible. En testant ce questionnaire sous forme d'entretien il m'est apparu trop long et fastidieux de passer tous les sondés ainsi.

Bien que nous ayons choisi le questionnaire auto administré, nous pouvons cependant noter que l'entretien a pour avantage d'augmenter sensiblement le taux de réponses des sondés.

Il a été également choisi de réaliser le questionnaire sous forme papier et non informatisé. Le questionnaire papier a pour avantage de faciliter la distribution dans les classes et n'exclut pas les élèves qui ont difficilement accès à internet. Il aurait pu alors être envisagé de réaliser le questionnaire par internet en cours avec leur professeur, mais cette méthode demande une logistique lourde (réservation de salle plus ou moins aisée selon les lycées). De plus, bien que la population visée soit jeune, nous pouvons penser que l'outil informatique peut en lui-même introduire des biais.

Néanmoins le choix d'un questionnaire papier a pour principal inconvénient de nécessiter par la suite une longue saisie informatique des résultats.

- **Informers les professeurs des attentes de l'enquête.**

Afin d'éviter les biais et favoriser le taux de participation à l'enquête, une formation des

professeurs fût nécessaire. Après une brève présentation de ce travail de recherche afin de les sensibiliser à l'enquête, je leur ai notifié leur rôle : distribuer les questionnaires à leurs élèves en précisant qu'il ne s'agissait en rien d'une évaluation et qu'eux-mêmes ne regarderaient pas leurs réponses. En effet il est essentiel d'éviter un effet Hawthorne. La célèbre étude réalisée par Elton Mayo de 1924 à 1932 montre que les résultats peuvent être influencés par l'intérêt que l'étude porte à l'égard des sondés. Ces enquêtés auront alors la volonté de satisfaire les attentes des enquêteurs. Nous pouvons penser que les élèves auront tendance à vouloir satisfaire les attentes habituelles de leur professeur. Il apparaît alors essentiel de dissocier le professeur de l'enquête.

II. Comment rendre compte de l'objet étudié

Notre étude vise à rendre compte des représentations sociales des inégalités par les élèves en fonction de leur milieu social. Or cette problématique amène à des interrogations d'ordre méthodologique. Tout d'abord, quelle méthodologie choisir ? Puis, comment rendre compte des représentations sociales ? Enfin, comment évaluer le milieu social des élèves ?

1. Comment rendre compte des représentations sociales ?

J.C Abric, prône l'adoption d'une multitude de méthodes et d'outils afin d'analyser au mieux les représentations sociales. Ainsi il préconise autant que possible d'utiliser différentes sources de données dans une étude, différentes théories pour interpréter les résultats, différentes méthodes et techniques, différents chercheurs sur le même projet et enfin, l'emploi de diverses disciplines.

L'une des théories les plus utilisées est la théorie du noyau central élaborée par Abric et Flament, et notamment utilisée par C. Dollo dans sa thèse « *Quels déterminants pour l'évolution des savoirs scolaires en SES. L'exemple du chômage* ». J.C Abric dans « *Méthodes d'étude des représentations sociales* », prend l'exemple de l'étude de la représentation sociale du chômage. Concrètement cette méthode consiste à recueillir les représentations des individus sur un thème. Le chercheur peut présenter une liste de mots aux individus et leur demander de sélectionner les plus pertinents (ici les trois) puis cinq autres qui leur apparaissent légèrement moins adéquats. Cette méthode a pour but d'étudier l'organisation des représentations sociales c'est-à-dire connaître la hiérarchie des éléments qui la compose. Le chercheur peut alors classer les représentations en fonction de leur importance (3 premiers ou 5 suivants) et de leur

fréquence. Pour l'exemple du chômage nous obtenons ainsi la classification suivante :

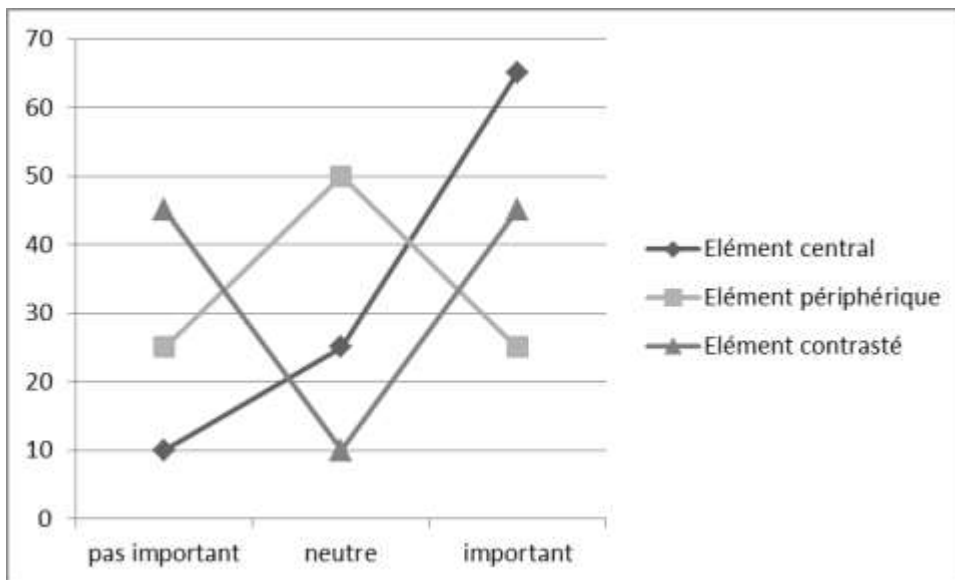
	Importance Forte	Importance Faible
Fréquence forte	Souffrance Personne Chômage	Problème d'argent Abandon Recherche d'emploi
Fréquence faible	Inactif Exclusion Jeune	Attente Temps libre Travail au noir

Chaque zone du tableau à une place dans la hiérarchie de la représentation sociale du chômage, que J.C. Abric présente ainsi :

	Importance Forte	Importance Faible
Fréquence forte	Zone du noyau central	Première Périphérie
Fréquence faible	Eléments Contrastes	Deuxième Périphérie

Dans le cadre de notre recherche nous tenterons de mettre en évidence la comparaison des résultats en fonction du milieu d'origine des élèves. Dans cette typologie les éléments contrastes constituent un groupe intéressant. En effet peu d'individus les citent, pourtant ils y accordent beaucoup d'importance.

Enfin de percevoir si une représentation sociale fait consensus ou non, J.C. Abric propose de présenter la dispersion des résultats d'un élément (un mot) sur un graphique. L'abscisse indique l'importance qu'accordent les individus à l'élément (important, pas important ou neutre). En ordonné, nous évaluons la proportion des réponses. On obtient ainsi :



Un élément central est une représentation sociale qui fait consensus. Une large part de la population accorde la même importance à cet élément.

Un élément périphérique ou sans rapport, est un élément dont les individus y donnent peu d'importance.

Un élément contrasté au contraire ne fait pas consensus. Pour certains cet élément n'est pas du tout important, alors que pour d'autres il est essentiel. Cet élément forme deux sous-groupes d'avis divergents. Ces éléments contrastes constituent ainsi les différences de représentations que peuvent avoir des groupes de milieu social différent.

Selon la revue de l'association francophone internationale de recherche scientifique en éducation, la théorie du noyau central permettrait de rendre compte à la fois des représentations collectives (dimension sociologique) et des représentations spécifiques (dimension de psychologie sociale). Selon elle, les RS se structurent en deux parties : le système central et le système périphérique. Or « le système central est lié aux conditions historiques, sociologiques et idéologiques ». Ainsi, elle montre que la théorie du noyau central est tout à fait appropriée pour les recherches en sociologie bien que les représentations sociales relèvent de prime abord du champ de la psychologie sociale.

La théorie du noyau central apparaît alors efficace pour soulever la dimension sociologique de nos travaux.

Néanmoins pour utiliser cette théorie il faut réaliser l'hypothèse que toutes les représentations sociales ont un noyau central. Selon J-C Abric, cette hypothèse ne pose pas de problème. Pour lui, les représentations sociales se structurent autour d'un noyau central. C'est par ailleurs à partir de ce noyau central que les RS sont intelligibles.

2. Comment évaluer le milieu social des élèves ?

Il a été choisi dans le cadre de ce mémoire d'adopter un sens large de milieu social. Ainsi il sera évalué en fonction de la catégorie socio-professionnelle des parents, mais aussi leur niveau de diplôme et le lieu d'habitation des sondés. Ces informations sont demandés dans la seconde partie du questionnaire. Nous allons désormais nous interroger comment nous devons exploiter au mieux ces réponses pour former des indicateurs pertinents.

La première méthode la plus simple est de présenter le milieu social des élèves en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père ou de la mère. Il peut être choisi comme le précise F. De Singly dans *l'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, de prendre en compte la catégorie socio-professionnelle la plus élevée des deux parents. Cette méthode pose néanmoins des difficultés dans la mesure où il faut pouvoir classer hiérarchiquement l'ensemble des CSP. Par exemple il est difficile de classer une catégorie 2 (artisans, commerçants, chefs d'entreprise) vis à vis d'une catégorie 4 (professions intermédiaires). Il a ainsi été retenu de présenter les résultats par CSP du père et de la mère de façon séparée.

Cependant, pour avoir des résultats plus globaux il a été retenu de diviser la population en trois : les classes supérieures, les classes moyennes, les classes populaires. Cette séparation se fonde sur les CSP du père et de la mère de la façon suivante :

CSP parent 1	CSP parent 2	Indicateur
3	Autres	Classes supérieures
2	Autres sauf 3	Classes moyennes
4	Autres sauf 3	Classes moyennes
5	5 ou 6 ou 8	Classes populaires
6	5 ou 6 ou 8	Classes populaires

En complément nous pouvons préciser qu'aucun questionnaire n'a été rempli par des enfants d'agriculteurs (catégorie 1). Concernant les retraités, leur classement a été ajusté selon les éventuelles précisions de la part des sondés, sinon seul la CSP du parent actif a été pris en compte. Dans la mesure où la population étudiée est jeune, très peu de parents retraités ont été signalés.

Le niveau d'étude a aussi été retenu comme indicateur du milieu social. Néanmoins celui-ci est étroitement lié aux catégories socioprofessionnelles.

3. Comment compléter l'analyse avec des données qualitatives ?

A la fin de la première partie du questionnaire deux questions ouvertes sont posées. Leur objectif est à la fois de donner une dimension plus qualitative à notre recherche en essayant de comprendre le sens que donne les élèves à leur réponse précédente, mais également d'évaluer la fiabilité de l'enquête. Pour analyser ces deux questions une grille d'analyse doit être constituée.

L'analyse de la première question (Pensez-vous être victime d'inégalités ? Si oui, de quelle nature ?) s'appuiera sur la liste des inégalités déjà établie pour la question 2. Cependant il arrivera probablement que d'autres formes d'inégalités peuvent être citées et il faudra alors intégrer un nouveau codage pour celles-ci. Aussi il sera intéressant d'analyser au moins brièvement le vocabulaire employé par le sondé afin de comprendre l'importance qu'ont ces inégalités à ses yeux.

Grille d'évaluation	Victime d'inégalités ?	Nature des inégalités	Qualificatifs employés	Positionnement du sondé
Réponses possibles :	<i>Oui ou non</i>	<i>Nomenclature antérieure (ex : k pour les inégalités biologiques) ou nouvelle (ex : r pour les inégalités liées à la religion)</i>	<i>« Importante », « grave », « néfaste », « faible », « terrible »</i>	<i>Réponse très personnelle (ex: « j'ai un handicap qui... ») ou moins personnelle (ex : je suis une femme donc...)</i>

La seconde question porte sur l'explication qu'ils donnent aux inégalités (Pourquoi selon vous y a-t-il des inégalités en France ?). Pour analyser cette question, j'ai décidé de regrouper les divers discours en plusieurs catégories. Après lecture de l'ensemble des réponses à cette question, il m'est apparu que les réponses des sondés pouvaient être classées en trois groupes : les fatalistes, les démocrates, les xénophobes. Le premier groupe est celui des fatalistes. Les inégalités sociales ont toujours existé et existeront toujours. Le second groupe pense que les inégalités peuvent être réduites mais l'action politique est insuffisante à ce sujet. Enfin le dernier, explique les inégalités par la présence d'étrangers en France.

Chapitre 4 : Les représentations sociales sont différenciées selon le milieu social des élèves

I. Statistiques générales sur les sondés

En premier lieu voici quelques statistiques sur les questionnaires :

172 questionnaires ont été récupérés par huit professeurs différents dans 6 lycées différents de la région toulousaine. Parmi ces 172 questionnaires, 8 (4,7%) n'ont pu être exploités car ils étaient incomplets ou pas sérieusement réalisés. Ainsi les résultats que nous présenterons par la suite sont réalisés sur une base de 164 questionnaires.

Les sondés sont majoritairement des filles à 60% (99). Cette surreprésentation s'explique par deux effets. Tout d'abord les filles sont plus nombreuses en filière générale. Selon l'INSEE, les filles représente 55,8% des élèves de filières générales en 2011. Ce constat est particulièrement vrai pour la série ES où elles représentent 61,0% des effectifs. En second lieu, nous pouvons souligner que parmi les 8 questionnaires supprimés de l'enquête 7 était des questionnaires de garçons. La sur-représentation des filles apparaît donc statistiquement conforme.

Les sondés sont 27 élèves de terminale ES de deux classes différentes, de 32 élèves de première ES de deux classes différentes et de 105 élèves de seconde de six classes différentes. La surreprésentation plus problématique des secondes s'expliquent essentiellement pour deux raisons. Tout d'abord, depuis la réforme du lycée de 2010, tous les élèves de seconde ont obligatoirement un enseignement d'exploration économique et la plupart choisissent les SES. Ainsi le nombre d'élève de seconde de SES a sensiblement augmenté. La deuxième raison est plus prosaïque. Ce questionnaire étant réalisé quelques semaines avant le baccalauréat, les professeurs et élèves de premières et de terminales se préparant aux épreuves du bac sont moins disposés à répondre à cette enquête.

L'âge des sondés se répartit de la façon suivante :

Age	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans
Effectif	1	47	74	25	15	2

Leur jeune âge est évidemment corrélé à la surreprésentation des élèves de seconde.

Concernant leur milieu social général la population se répartit comme il suit :

Milieu social	Classes supérieures	Classes moyennes	Classes populaires
Effectif	69	45	50

En suivant la méthodologie explicitée précédemment, la répartition en trois du milieu social de la population étudiée donne une répartition plus importante pour les classes supérieures. Nous pouvons expliquer ce résultat par le fait qu'il suffit qu'un seul des parents soit de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures » pour que l'élève soit classé comme issu des classes supérieures.

Mais comme nous l'avons défini, le milieu social est aussi lié au lieu d'habitation des individus. Nous obtenons ainsi :

Population de la ville	Plus de 10000 habitants	Entre 3500 et 10000 habitants	Moins de 3500 habitants	Ne se prononce pas
Effectif	76	46	41	1

L'enquête est réalisée dans des lycées de Toulouse ou dans sa périphérie ce qui explique la surreprésentation des élèves habitant une ville de plus de 10000 habitants.

De plus, nous pouvons noter que 13 personnes habitent en zone urbaine sensible.

II. Résultats de l'enquête

1. Les représentations sociales du niveau des inégalités sont plus faibles pour les élèves de milieux favorisés

Tableau 1 : Représentation sociale du niveau des inégalités en France selon le milieu social :

	Très élevé	Plutôt élevé	Moyen	Plutôt faible	Total
Classes supérieures	2	20	38	9	69
	2,8 %	29,0 %	55,1 %	13,0 %	100 %
Classes moyennes	4	18	19	4	57
	8,9 %	40,0 %	42,2 %	8,9 %	100 %
Classes populaires	5	20	24	1	50
	10,0 %	40,0 %	48,0 %	2,0 %	100 %
Total	11	58	81	14	164
	6,7 %	35,4 %	49,4 %	8,5 %	100 %

Plus les élèves sont issus d'un milieu social défavorisé, plus leur représentation du niveau des inégalités en France est importante.

Les élèves ayant au moins un de leurs parents cadres ou professions intellectuelles supérieures ont une vision plus faible des inégalités que les autres élèves. En effet 13 % considèrent que les inégalités en France sont faibles contre 8,9% pour les élèves de milieu moyen et de seulement 2,0% pour les élèves de milieu populaire. Au contraire les élèves de classes populaires pensent à 10,0 % que les inégalités sont très élevés contre 2,8 % des élèves de classes supérieures.

Dans l'ensemble nous pouvons noter que près de la moitié (49,4 %) des sondés considèrent que le niveau des inégalités en France est moyen.

Figure 1: Les représentations du niveau des inégalités selon le milieu social

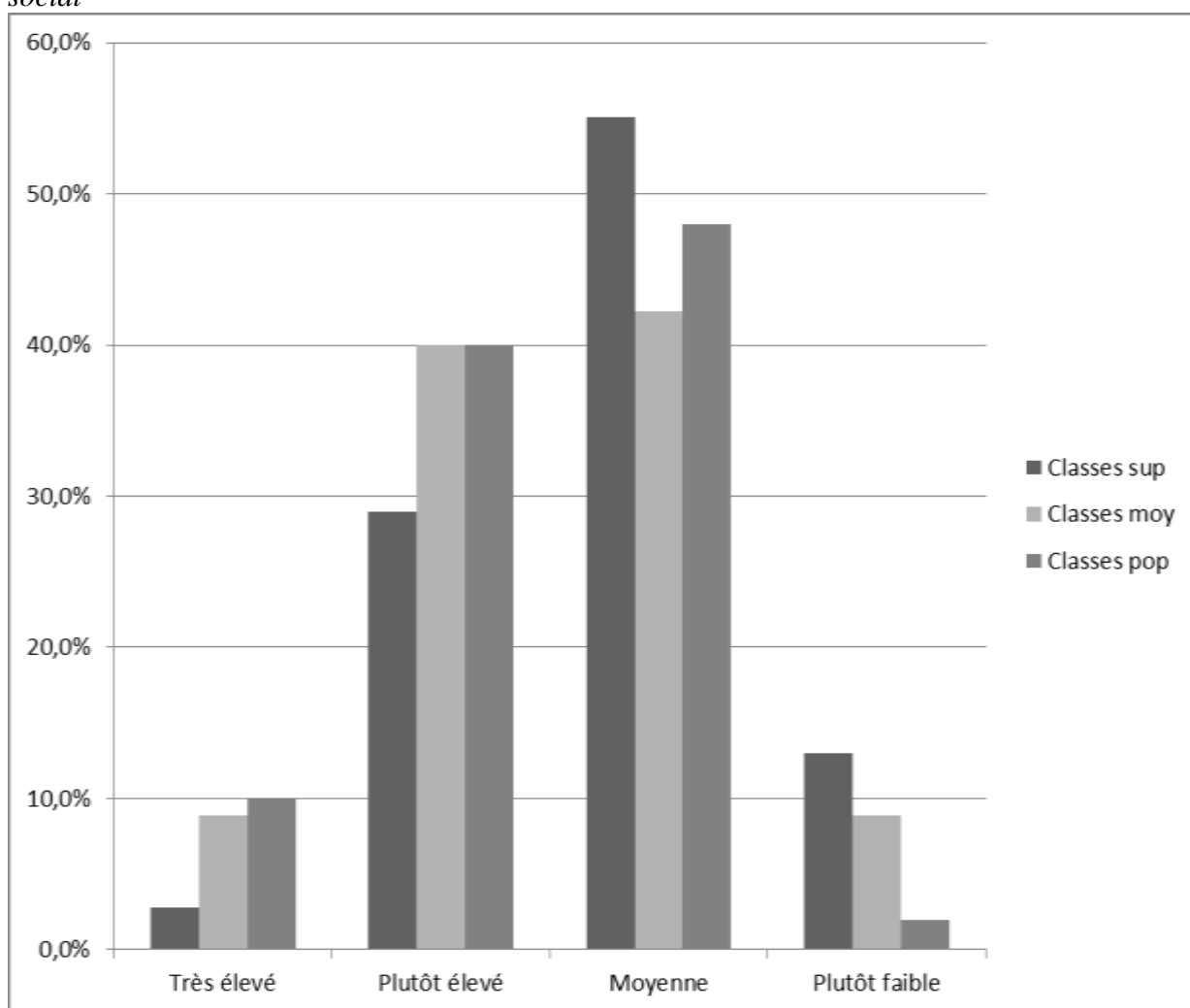


Tableau 2 : Représentation sociale du niveau des inégalités en France selon la catégorie socio-professionnelle du père :

	Très élevé	Plutôt élevé	Moyen	Plutôt faible	Total
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2	10	9	3	24
	8,3%	41,7%	37,5%	12,5 %	100%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2	17	32	7	58
	3,4%	29,3%	55,2%	12,1%	100%
Professions intermédiaires	2	6	11	2	21
	9,5%	28,6%	52,4%	9,5%	100%
Employés	4	18	15	1	38
	10,5%	47,4%	39,5%	2,6%	100%
Ouvriers	0	3	7	0	10
	0%	30%	70%	0%	100%
Retraités	0	1	2	0	3
	0%	33,3%	66,7%	0%	100%
Autres	1	3	2	1	7
	14,3%	42,8%	28,6%	14,3%	100%
Total	11	58	78	14	161
	6,8%	36,0%	48,4%	8,7%	100%

Ce tableau confirme les premiers résultats du tableau précédent. Les élèves ayant leur père cadre ou profession intellectuelle supérieure ont une vision plus faible des inégalités que ceux des catégories socio-professionnelles inférieures. Au contraire les élèves ayant leur père employé semblent souligner le plus les inégalités en France : 57,9% d'entre eux considèrent les inégalités comme plutôt élevé ou très élevé contre 38,1% pour les professions intermédiaires, 32,7% pour les enfants de père cadre ou profession intellectuelle supérieur.

Parmi les classes moyennes nous pouvons constater que les élèves ayant leur père artisans, commerçants ou chef d'entreprise ont un avis plus tranché sur la question du niveau des inégalités. Alors que les fils de père ayant une profession intermédiaire considèrent à plus de la moitié (52,4%) le niveau des inégalités comme moyen, les fils d'artisan, commerçant ou chef d'entreprise ne sont que 37,5%.

Tableau 3 : Représentation sociale du niveau des inégalités en France selon la catégorie socio-professionnelle de la mère :

	Très élevé	Plutôt élevé	Moyen	Plutôt faible	Total
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	4	2	0	7
	14,3%	57,1%	28,6%	0%	100%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0	12	23	6	41
	0%	29,3%	56,0%	14,6%	100%
Professions intermédiaires	2	9	9	2	22
	9,1%	40,9%	40,9%	9,1%	100%
Employés	6	25	35	4	70
	8,6%	35,7%	50%	5,7%	100%
Ouvriers	0	1	0	0	1
	0%	100%	0%	0%	100%
Retraités	0	2	0	0	2
	0%	100%	0%	0%	100%
Autres	2	5	11	2	20
	10%	25,0%	55%	10%	100%
Total	11	58	80	14	163
	6,7%	35,5%	49,1%	8,6%	100%

Malgré quelques différences par rapport au tableau 2 notamment dues aux différences de répartition de la population active masculine et féminine, on peut confirmer le fait que plus le niveau social est élevé, plus la représentation du niveau des inégalités est faible.

Nous pouvons néanmoins noter qu'ici les élèves ayant leur mère employés ne sont que 44,3 % à considérer les inégalités comme élevés contre 50% des élèves enfants de mère ayant une profession intermédiaires.

2. Selon le milieu social les inégalités mises en avant sont néanmoins assez homogènes.

- Lorsque les sondés choisissent parmi une liste les inégalités qui leur apparaissent comme significative ou non significative, les représentations sociales semblent homogènes.

Les trois tableaux suivants présentent les résultats des élèves à la question 2 selon leur milieu social. Cette question permet de mettre en perspective les inégalités les plus significatives de la société française selon eux.

Tableau 4 : Réponse à la question 2 par les élèves de classes sociales supérieures

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
Citée comme significative	59	17	14	40	4	13	28	6	8	7	5	5
	85,5 %	24,6 %	20,3 %	58,0 %	5,8 %	18,8 %	40,6 %	8,7 %	11,6 %	10,1 %	7,2 %	7,2 %
Non citée	9	40	32	26	27	26	29	48	50	37	38	58
	13,0 %	58,0 %	46,4 %	37,7 %	39,1 %	37,7 %	42,0 %	69,6 %	72,5 %	53,6 %	55,1 %	84,1 %
Citée comme non significative	1	12	23	3	38	30	12	15	11	25	26	6
	2,2 %	26,7 %	51,1 %	6,7 %	84,4 %	66,7 %	26,7 %	33,3 %	24,4 %	55,6 %	57,8 %	13,3 %
Rapport ligne1 / ligne 3	59,0	1,4	0,6	13,3	0,1	0,4	2,3	0,4	0,7	0,3	0,2	0,8

Pour les élèves de milieu social supérieur les inégalités de revenu sont les plus significatives de la société française. Elles sont citées 59 fois plus comme inégalité significative qu'inégalité non significative. Ainsi les inégalités de revenus semblent constituer un élément du noyau central de leurs représentations sociales des inégalités. Les inégalités liées à la nationalité et l'ethnie d'origine (rapport de 13,3) est aussi très significative dans les représentations de ces élèves. Au contraire les inégalités de santé et biologiques sont très faiblement citées comme inégalités importantes de notre société, mais fréquemment comme moins significatives.

Tableau 5 : Réponse à la question 2 par les élèves de classes sociales moyennes

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
Citée comme significative	38	7	9	27	5	6	20	2	7	8	3	3
	84,4 %	15,6 %	20,0 %	60,0 %	11,1 %	13,3 %	44,4 %	4,4 %	15,6 %	17,8 %	6,7 %	6,7 %
Non citée	7	28	20	15	16	25	21	25	27	30	25	36
	15,6 %	62,2 %	44,4 %	33,3 %	35,6 %	55,6 %	46,7 %	55,6 %	60,0 %	66,7 %	55,6 %	80,0 %
Citée comme non significative	0	10	16	3	24	14	4	18	11	7	17	6
	0,0 %	22,2 %	35,6 %	6,7 %	53,3 %	31,1 %	8,9 %	40,0 %	24,4 %	15,6 %	37,8 %	13,3 %
Rapport ligne1 / ligne 3	-	0,7	0,6	9,0	0,2	0,4	5,0	0,1	0,6	1,1	0,2	0,5

Les élèves issus de classes moyennes mettent également en avant les inégalités de revenu. 84,4 % des sondés ont cité cette inégalité comme significative de la société française et aucun ne la cite comme une des moins présente. Les inégalités liées à la nationalité et l'ethnie sont aussi mise en avant. Les élèves de milieu social moyen semblent néanmoins plus souligner les inégalités de genre que ceux de milieu supérieur. Ces élèves ont cité 5 fois plus les inégalités de genre comme significative que comme non significative, contre 2,3 fois plus pour les élèves de milieu supérieur.

Tableau 4 : Réponse à la question 2 par les élèves de classes sociales populaires

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
Citée comme significative	40	11	9	29	5	9	19	4	6	6	1	8
	80,0 %	22,0 %	18,0 %	58,0 %	10,0 %	18,0 %	38,0 %	8,0 %	12,0 %	12,0 %	2,0 %	16,0 %
Non citée	9	30	30	18	16	21	25	34	34	32	25	32
	18,0 %	60,0 %	60,0 %	36,0 %	32,0 %	42,0 %	50,0 %	68,0 %	68,0 %	64,0 %	50,0 %	64,0 %
Citée comme non significative	1	9	11	3	29	20	6	12	10	12	24	10
	2,0 %	18,0 %	22,0 %	6,0 %	58,0 %	40,0 %	12,0 %	24,0 %	20,0 %	24,0 %	48,0 %	20,0 %
Rapport	40,0	1,2	0,8	9,7	0,2	0,5	3,2	0,3	0,6	0,5	0,0	0,8

ligne1 / ligne 3												
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les élève de milieu social populaire mettent également en avant les inégalités de revenu mais à moindre mesure. 80% de ces élèves pensent ces inégalités comme particulièrement significative de notre société contre 84,4% pour les élèves de milieu social moyen et 85,5% pour les élèves de milieu social supérieur.

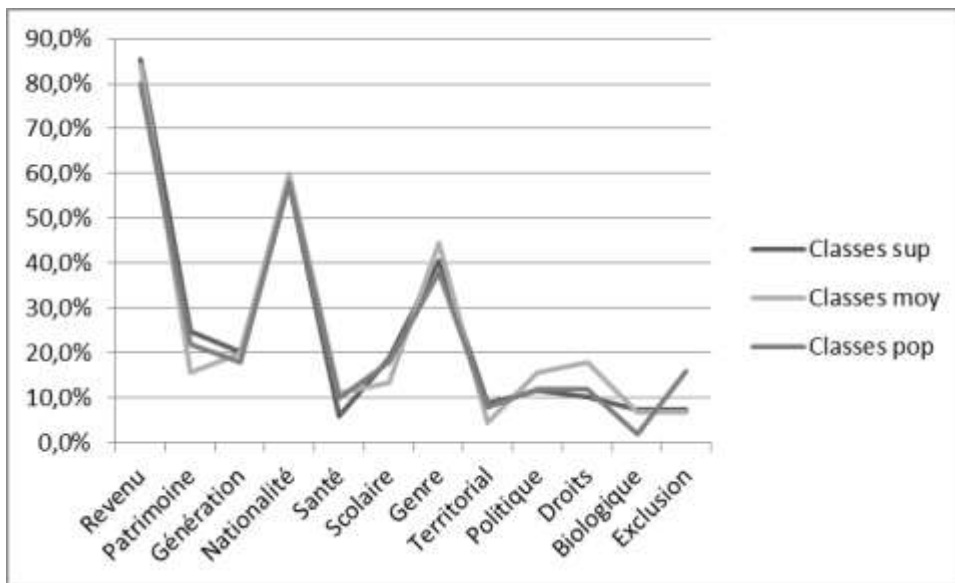


Figure 2: Part des inégalités citées comme significatives

Ainsi nous obtenons des résultats très proches selon le milieu social. Ces résultats permettent néanmoins de montrer les représentations sociales des élèves de sciences économiques et sociales dans leur ensemble. Nous observons que les inégalités de revenus, les inégalités de santé et ensuite les inégalités liées au genre sont les inégalités les plus significatives de la société française aux yeux des sondés. A l'inverse les inégalités biologiques, territoriales et de santé apparaissent selon eux comme les moins significatives.

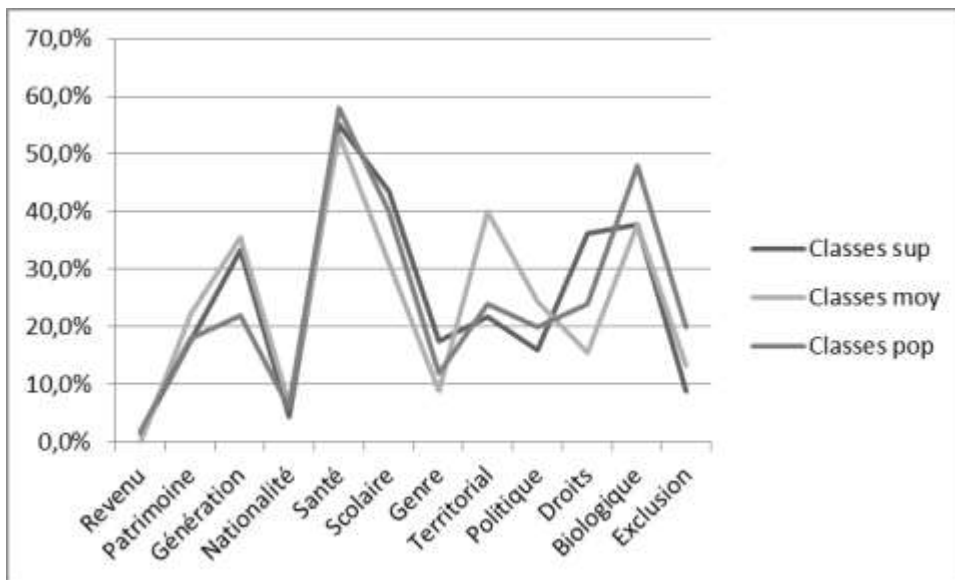


Figure 3: Part des inégalités citées comme non significatives

Les citations des inégalités les moins significatives de la société française semblent un peu plus hétérogènes mais restent dans leur globalité proche. A noter cependant que l'importance des inégalités territoriales et d'accès aux droits ne font pas consensus. Nous remarquons également que pour ces élèves les inégalités liées au corps (de santé et biologiques) sont celles qui sont selon eux les moins marquantes de la société française.

- **Cependant, les réponses spontanées des élèves sont différentes selon leur milieu social.**

Les trois tableaux suivants étudient les représentations sociales des élèves en fonction de leur milieu social selon les préconisations de Jean Claude Abric et sa théorie du noyau central.

Tableau 5 : Représentations sociales spontanées des inégalités par les élèves de milieu social supérieur (question 1)

	Importance Forte	Importance Faible
Fréquence forte	Homme-femme Sociale Pauvreté	Salaire
Fréquence faible	Racisme Injustice Discrimination	Différence Travail

	Pauvreté	
--	----------	--

Les termes « homme-femme », « sociale » et « pauvreté » constituent le noyau central des représentations sociales des inégalités pour les élèves de milieu favorisé. Les termes « racisme », « injustices », « discrimination » et « pauvreté » sont des éléments contrastes c'est-à-dire qui ne font pas consensus au sein de cette population.

Tableau 6 : Représentations sociales spontanées des inégalités par les élèves de milieu social moyen (question 1)

	Importance Forte	Importance Faible
Fréquence forte	Homme-femme Racisme	Salaire Revenu Argent
Fréquence faible	Sociale Injustice	Différence Pauvreté Richesse Travail

Les termes « homme-femme » et « racisme » constituent le noyau central des représentations sociales des inégalités par les élèves de classes sociales moyennes. Les éléments contrastent sont constitués des termes « sociale » et « injustice ».

Tableau 7 : Représentations sociales spontanées des inégalités par les élèves de milieu social populaire (question 1)

	Importance Forte	Importance Faible
Fréquence forte	Homme-femme Injustice Différence	Argent Pays

	Sexe	Revenu
Fréquence faible	Racisme Pauvreté Richesse Salaire	Travail Conflit

Pour les élèves de milieu populaire, le noyau central de leurs représentations sociales des inégalités est constitué par les termes de « homme-femme », « injustice », « différence » et « sexe ». Les éléments contrastent sont constitués des termes « racisme », « pauvreté », « richesse » et « salaire ».

Ainsi les termes spontanément mobilisés par les élèves varient en partie selon leur milieu d'origine. Les inégalités homme-femme font partie du noyau central des représentations sociales des élèves dans leur ensemble. Néanmoins des différences sont notables. Les termes « différence » et « injustice » constituent le noyau central des représentations sociales des élèves de milieu défavorisé ce qui montre l'importance qu'ils portent à l'idée d'équité et de justice. Le terme « inégalité » pour les autres élèves de milieu plus favorisé constitue un élément contraste et le terme « différence » n'est qu'en deuxième périphérie. Il est aussi intéressant de noter que le terme de conflit apparaît uniquement dans les représentations sociales des élèves de milieu populaire bien qu'en seconde périphérie. La vision des inégalités pour ces élèves apparaît donc assez différente de celle de leurs camarades.

- **Le critère de genre semble pertinent pour soulever des différences des représentations sociales des inégalités.**

Les deux tableaux suivants présentent les réponses des élèves pour la question deux en fonction de leur sexe.

Tableau 8 : Réponse à la question 2 par les élèves de sexe féminin

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
Citée comme significative	81	18	24	60	8	15	44	4	11	15	5	11
	81,8 %	18,2 %	24,2 %	60,6 %	8,1 %	15,2 %	44,4 %	4,0 %	11,1 %	15,2 %	5,1 %	11,1 %
Non citée	17	62	38	33	33	43	44	66	71	59	52	80
	17,2 %	62,6 %	38,4 %	33,3 %	33,3 %	43,4 %	44,4 %	66,7 %	71,7 %	59,6 %	52,5 %	80,8 %

Citée comme non significative	1	19	37	6	58	41	11	29	17	25	42	8
	1,0 %	19,2 %	37,4 %	6,1 %	58,6 %	41,4 %	11,1 %	29,3 %	17,2 %	25,3 %	42,4 %	8,1 %
Rapport ligne1 / ligne 3	81,0	0,9	0,6	10,0	0,1	0,4	4,0	0,1	0,6	0,6	0,1	1,4

Tableau 9 : Réponse à la question 2 par les élèves de sexe masculin

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
Citée comme significative	56	17	8	36	6	13	23	8	10	6	4	5
	86,2 %	26,2 %	12,3 %	55,4 %	9,2 %	20,0 %	35,4 %	12,3 %	15,4 %	9,2 %	6,2 %	7,7 %
Non citée	8	36	44	26	26	29	31	41	40	40	36	46
	12,3 %	55,4 %	67,7 %	40,0 %	40,0 %	44,6 %	47,7 %	63,1 %	61,5 %	61,5 %	55,4 %	70,8 %
Citée comme non significative	1	12	13	3	33	23	11	16	15	19	25	14
	1,5 %	18,5 %	20,0 %	4,6 %	50,8 %	35,4 %	16,9 %	24,6 %	23,1 %	29,2 %	38,5 %	21,5 %
Rapport ligne1 / ligne 3	56,0	1,4	0,6	12,0	0,2	0,6	2,1	0,5	0,7	0,3	0,2	0,4

Quel que soit le genre des individus, les inégalités de revenu, puis les inégalités liées à la nationalité sont selon eux les plus importantes. Cependant, les inégalités de revenu sont plus importantes pour les garçons (citées dans 86,2% des questionnaires) que pour les filles (81,8%). Au contraire, les inégalités liées à la nationalité et à l'ethnie sont plus citées par les filles (60,6%) que par les garçons (55,4%) en tant qu'inégalité significative. Néanmoins elles les citent également plus fréquemment en inégalités les moins significatives (6,1% contre 4,6%).

La différence la plus significative entre garçons et filles reste les représentations sociales liées

aux inégalités de genre. Alors que les filles citent quatre fois plus ces inégalités comme importantes que comme non significatives, les garçons ont un rapport de seulement 2,1. De surcroît l'analyse quantitative des réponses aux questions complémentaires montre que les filles se sentent fréquemment personnellement victime des inégalités de genre alors qu'aucun garçon ne l'évoque.

Aussi nous pouvons noter que les inégalités liées à l'exclusion est plus relevé par les filles (11,1%) que par les garçons (7,7%). Au contraire pour 21,5% des garçons, l'exclusion ne constitue pas une inégalité significative de la société française contre seulement 8,1% des filles.

Les garçons semblent plus portés sur les différences liées à la richesse que les filles. Par exemple, 26,2% des garçons ont cités les inégalités de patrimoine comme significative contre seulement 18,2% des filles.

- **Le lieu d'habitation peut mettre en corrélation avec la vision des inégalités territoriales.**

Tableau 10 : Représentations des inégalités territoriales en fonction du lieu d'habitation.

	Inégalités territoriales significatives	Inégalités territoriales non citées	Inégalités territoriales non significatives	Total
Ville de plus de 10000 habitants	4	52	20	76
	5,3%	68,4%	26,3%	100%
Ville entre 10000 et 3500 habitants	6	26	14	46
	13%	56,6%	30,4%	100%
Ville de moins de 3500 habitants	2	29	10	41
	4,9%	70,7%	24,4%	100%
Total	12	107	44	163
	7,4%	65,6%	27,0%	100%

Le lieu d'habitation peut également être retenu pour souligner la vision des inégalités. Ici il a semblé pertinent de mettre en perspective la représentation des inégalités territoriales en fonction du lieu d'habitation des élèves. Il apparaît que les élèves vivant dans une ville

moyenne de 3500 à 10000 habitants ont beaucoup plus cités les inégalités territoriales à la fois comme inégalité significative (13% contre 7,4% en moyenne) mais aussi en inégalité non significative (30,4% contre 27,0% en moyenne). Nous pouvons donc en conclure que ces élèves ne sont pas indifférents aux inégalités territoriales mais qu'elles ne font pas consensus.

3. La justification des inégalités semblent marquée par le milieu d'origine des élèves

Cette partie se consacre à l'analyse de la question 3 complétée par l'étude de la question ouverte concernant l'explication des inégalités. Les réponses à ces questions ne semblent pas toujours cohérentes ce qui laisse penser que les élèves n'ont pas encore un avis tranché sur la question de la justice sociale.

Tableau 11 : « Les inégalités n'ont rien à voir avec l'injustice et l'inégalité est un puissant moteur d'amélioration sociale »

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
Classes supérieures	29	19	6	10	4	68
	42,6%	27,9%	8,8%	14,7%	5,9%	100%
Classes moyennes	13	18	4	8	2	45
	28,9%	40,0%	8,9%	17,8%	4,4%	100%
Classes populaires	19	16	10	5	0	50
	38,0%	32,0%	20,0%	10,0%	0,0%	100%
Total	61	53	20	23	6	163
	37,4%	32,5%	12,3%	14,1%	3,7%	100%

Peu d'élèves sont d'accord ou tout à fait d'accord avec cette proposition (17,8%). On note toutefois une différence marquée selon le milieu social, les élèves de milieu populaire ne sont que 10,0% à être d'accord et 0% tout à fait d'accord contre pour les élèves de classes supérieures respectivement 14,7% et 5,9%. Ceci confirme les représentations sociales des élèves de milieu modeste présentées antérieurement ; ils associent particulièrement les inégalités à l'injustice.

Tableau 12 : « Les inégalités sociales incitent les individus à faire des efforts afin d'améliorer leur situation »

	Pas du tout	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
--	-------------	--------------	--------------	----------	----------------------	-------

	d'accord					
Classes supérieures	5	14	5	30	14	68
	7,4%	20,6%	7,4%	44,1%	20,6%	100%
Classes moyennes	6	9	1	20	9	45
	13,3%	20,0%	2,2%	44,4%	20,0%	100%
Classes populaires	5	10	5	19	11	50
	10,0%	20,0%	10,0%	38,0%	22,0%	100%
Total	16	33	11	69	34	163
	9,8%	20,2%	6,7%	42,3%	20,9%	100%

Cette proposition n'apporte pas vraiment de différence notable entre classes sociales. Néanmoins elle révèle que dans l'ensemble 63,2% des élèves sont d'avis de dire que les inégalités incitent les individus à faire des efforts.

A noter qu'une nouvelle fois, les élèves de milieu populaire ont le plus souvent pas d'opinion.

Tableau 13 : « L'impôt sur le revenu : une machine forgée pour dépouiller sous le couvert de la solidarité certains citoyens au profit de certains autres »

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
Classes supérieures	12	14	18	11	13	68
	17,6%	20,6%	26,5%	16,2%	19,1%	100%
Classes moyennes	1	9	15	9	11	45
	2,2%	20,0%	33,3%	20,0%	24,4%	100%
Classes populaires	7	7	9	16	11	50
	14,0%	14,0%	18,0%	32,0%	22,0%	100%
Total	20	30	42	36	35	163
	12,3%	18,4%	25,8%	22,1%	21,5%	100%

Nous remarquons ici que les élèves les plus critiquent vis-à-vis de l'impôt sont ceux des milieux les plus défavorisés. Ainsi 54,0% des élèves de classes populaires sont de cet avis contre 44,4% pour les élèves de classes moyennes et 35,3% pour ceux de classes supérieures.

Tableau 14 : « La justice sociale est un mirage »

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
Classes supérieures	8	10	28	15	7	68
	11,8%	14,7%	41,2%	22,1%	10,3%	100%

Classes moyennes	0	11	18	10	6	45
	0,0%	24,4%	40,0%	22,2%	13,3%	100%
Classes populaires	8	10	14	13	5	50
	16,0%	20,0%	28,0%	26,0%	16,0%	100%
Total	16	31	60	38	18	163
	9,8%	19,0%	36,8%	23,3%	11,0%	100%

Les avis sont peu tranchés sur cette question (36,8% de sans opinion). Il semble néanmoins que les élèves de classes populaires sont ceux qui considèrent le plus la justice sociale comme impossible.

Tableau 15 : « A chacun selon ses dons et ses mérites »

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
Classes supérieures	14	19	12	19	4	68
	20,6%	27,9%	17,6%	27,9%	5,9%	100%
Classes moyennes	9	7	12	7	10	45
	20,0%	15,6%	26,7%	15,6%	22,2%	100%
Classes populaires	5	11	12	14	8	50
	10,0%	22,0%	24,0%	28,0%	16,0%	100%
Total	28	37	36	40	22	163
	17,2%	22,7%	22,1%	24,5%	13,5%	100%

Les élèves de milieu modeste sont ceux qui mettent le plus en avant le principe de méritocratie ainsi exprimé. 44,0% parmi eux sont d'accord ou tout à fait d'accord avec cette phrase contre seulement 37,8% pour les élèves de milieu moyen et 33,8% pour ceux de milieu favorisé. Au contraire, seulement 32,0% des élèves de milieu modeste ne sont pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cette proposition contre 35,6% pour les élèves de milieu moyen et 48,5% pour les élèves de milieu supérieur.

Tableau 16 : « Une inégalité peut être justifiée si elle récompense le mérite »

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
--	-----------------------------	---------------------	---------------------	-----------------	-----------------------------	--------------

Classes supérieures	7	13	12	25	11	68
	10,3%	19,1%	17,6%	36,8%	16,2%	100%
Classes moyennes	6	7	9	13	10	45
	13,3%	15,6%	20,0%	28,9%	22,2%	100%
Classes populaires	11	11	8	12	8	50
	22,0%	22,0%	16,0%	24,0%	16,0%	100%
Total	24	31	29	50	29	163
	14,7%	19,0%	17,8%	30,7%	17,8%	100%

Ces résultats peuvent apparaître déroutants dans la mesure où ils peuvent entrer en opposition avec les réponses du tableau précédent. Les élèves de classes supérieures répondent plus favorablement à cette proposition (53%) que les élèves de milieu populaire (40%). Nous pouvons néanmoins expliquer cette différence. Ici nous demandons aux élèves si une inégalité peut être justifiée selon le mérite. Or les élèves issus de milieu populaire sont les moins disposés à justifier les inégalités. En effet, l'injustice constitue le noyau central de leur représentation sociale des inégalités, ce qui n'est pas le cas pour les élèves de milieux plus aisés. De plus ces résultats sont plus en adéquations avec les conclusions d'Elise Tenret. Selon elle, le principe de méritocratie est plus mis en avant par les élèves de milieu favorisé.

Tableau 17 : « A chacun selon ses besoins »

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
Classes supérieures	9	8	18	21	12	68
	13,2%	11,8%	26,5%	30,9%	17,6%	100%
Classes moyennes	3	13	12	12	5	45
	6,7%	28,9%	26,7%	26,7%	11,1%	100%
Classes populaires	3	8	16	20	3	50
	6,0%	16,0%	32,0%	40,0%	6,0%	100%
Total	15	29	46	53	20	163
	9,2%	17,8%	28,2%	32,5%	12,3%	100%

Dans l'ensemble les élèves de sciences économiques et sociales sont d'accord ou tout à fait d'accord avec la proposition « A chacun selon ses besoins » (44,8% contre 27 en désaccord). On peut souligner que les réponses des classes moyennes divergent des deux extrêmes de la hiérarchie sociale : 35,6 % sont en désaccord et seulement 37,8% sont d'accord ou tout à fait d'accord.

Tableau 18 : « Aucune inégalité ne peut être justifiée »

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Sans opinion	D'accord	Tout à fait d'accord	Total
Classes supérieures	9	22	6	16	15	68
	13,2%	32,4%	8,8%	23,5%	22,1%	100%
Classes moyennes	9	7	4	16	9	45
	20,0%	15,6%	8,9%	35,6%	20,0%	100%
Classes populaires	6	11	7	13	13	50
	12,0%	22,0%	14,0%	26,0%	26,0%	100%
Total	24	40	17	45	37	163
	14,7%	24,5%	10,4%	27,6%	22,7%	100%

Plus de la moitié (50,3%) des élèves sont d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait qu'aucune inégalité ne peut être justifiée. Les résultats des classes populaires et moyennes sont assez proches même si un quart des élèves de classe populaire sont tout à fait d'accord contre un cinquième des élèves de classe moyenne. A l'inverse les élèves de classes supérieures sont les plus nombreux en désaccord avec cette proposition : 45,6% d'entre eux ne sont pas du tout d'accord ou pas d'accord contre 39,2% en moyenne.

4. Les résultats qualitatifs confirment les premières conclusions.

Les résultats qualitatifs seront brièvement présentés dans la mesure où ils ont été en partie insérés en complément des analyses précédentes, mais que de plus elles ont fait l'objet d'un taux de non réponse important.

On peut toutefois noter que les élèves de milieu défavorisé pensent plus souvent être victime d'inégalité (34,0%) que ceux de milieu supérieur (29,3%). Cependant, il ne semble pas que ces élèves prennent plus à cœur ces inégalités dont ils sont victimes, comme nous aurions pu le penser. Il est possible que ce questionnaire étant réalisé dans un milieu scolaire les individus aient eu du mal à s'écarter des exigences d'anonymat que nécessite une rédaction (l'interdiction d'utiliser le « je »). De plus, la quasi-totalité des inégalités reportées sont celles dont subit les filles. Elles expriment les inégalités de genre d'une façon peu personnelle : « Etant une fille, je suis victime d'inégalité. La place des femmes dans la société est plus faible que celle des hommes. On le voit dans le travail, la politique... ».

L'explication des inégalités est légèrement différenciée selon le milieu social. Nous pouvons noter que de tous milieux les explications racistes sont mis en avant. Cependant les élèves de

milieu favorisé pensent plus souvent que les inégalités s'expliquent par le racisme de certains français, alors que ceux de milieu populaire pensent plus souvent que les inégalités sont dues aux étrangers.

Mais la plupart des élèves semblent résignés. Selon eux une société a toujours des inégalités : « Il y a toujours des inégalités et il y en aura toujours ». Aussi un nombre assez significatif d'élèves pense que les inégalités sont dues à un certain laxisme des autorités politiques. Cependant ces deux avis ne semblent pas propres aux élèves d'un milieu social particulier.

III. Critique des résultats

Les résultats obtenus admettent néanmoins des limites que nous exprimerons en deux points. Tout d'abord, les élèves interrogés ne sont pas représentatifs de la population lycéenne de France. De surcroit, aucun procédé d'échantillonnage n'a été élaboré. Les élèves de chaque milieu social interrogés ne sont peut-être pas représentatifs des élèves de ce milieu. Aussi les conditions de l'enquête n'ont pas permises l'exploitation de nombreux questionnaires. En outre, l'étude fût limitée géographiquement à Toulouse, sa banlieue et Montauban. Ensuite, Nous pouvons penser que certaines questions sont difficiles pour des élèves de lycée. On peut noter un taux de réponse significatif pour certaines questions notamment celles relatives à la justice sociale. Les élèves n'ont pas forcément encore un avis sur l'explication qu'ils donnent aux inégalités et il arrive que leurs réponses soient contradictoires. Néanmoins nous espérons que ce travail, bien que présentant des biais, ait permis de soulever les principales pistes de réflexion sur les différences de représentations sociales des inégalités entre milieux sociaux.

Conclusion

Les représentations sociales des inégalités sont donc différenciées selon le milieu d'origine des élèves. En premier lieu nous avons noté que les élèves de milieu social supérieur ont une vision du niveau des inégalités plus faible que ceux de classes moyennes et de classes populaires. Ainsi, la représentation sociale du niveau des inégalités est inversement corrélée au niveau social. Les représentations sociales de chaque milieu admettent également des différences. Les élèves de classes populaires ont les termes d'injustice et de différence au sein du noyau central de leurs représentations sociales des inégalités, alors que ce n'est pas le cas pour les autres élèves de milieu plus favorisé.

Ce point se retrouve dans la vision de la justice sociale. Les élèves de milieu favorisé sont plus enclins à dissocier les inégalités de l'injustice. Aussi les élèves de milieu populaire pensent plus fréquemment que la justice sociale est difficilement réalisable, car nous pouvons penser qu'ils sont plus victimes des inégalités.

Cependant, il ne faut pas négliger les éléments centraux des représentations sociales en communs pour tous les élèves. Les inégalités homme-femme et un terme central des représentations sociales des inégalités pour les élèves quel que soit leur milieu social. Aussi, nous remarquons que lorsque nous proposons une liste d'inégalités, les représentations sociales sont relativement homogènes. Pour chaque milieu social, les inégalités de revenu, puis les inégalités de nationalité et d'ethnie et ensuite les inégalités de genre sont les plus citées. Les moins significatives de la société française selon les élèves sont les inégalités de santé, biologiques et entre générations.

Enfin, il peut paraître pertinent d'évaluer les représentations sociales selon le genre. En effet cette distinction souligne des différences de vision des inégalités. Les filles ont une représentation des inégalités plus sociales (inégalité de genre et face à l'exclusion plus importantes pour elles) tandis que les garçons ont une vision plus économiques des inégalités (par exemple les inégalités de patrimoine sont plus citées).

Ainsi, les différences entre les représentations des inégalités, notamment concernant leur importance dans la société française peuvent expliquer des difficultés dans l'apprentissage en sciences économiques et sociales. Les discours tenus par les professeurs de sciences

économiques et sociales semblent donc justifiés. Les représentations sociales des élèves de milieu supérieur peuvent expliquer leur manque d'intérêt et difficultés dans la compréhension du cours concernant les inégalités et la justice sociale.

Bibliographie

Ouvrages :

- ABRIC Jean-Claude, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, 2003.
- ABRIC Jean-Claude, « L'étude expérimentale des représentations sociales », dans JODELLOT Denise, *Les représentations sociales*, 1989.
- ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, 1994
- BEITONE Alain et alii, *Dictionnaire de sociologie*, Dalloz, 2010
- BESNARD Philippe et alii, *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, 2010
- BOUDON Raymond, *L'inégalité des chances*, 1973
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, 1971
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, 1964
- BOURGEOIS Léon, *La solidarité*, 1896
- CHAUVEL Louis, *Le destin des générations*, 1998
- CHOMBAUT DE LAUWE Marie Josée et FEUERHAHN Nelly, « La représentation sociale dans le domaine de l'enfance », dans Denise JODELLOT, *Les représentations sociales*, 1989.
- DURKHEIM Emile, Article de la *Revue de métaphysique et de morale*, 1898.
- GIRARD Alain et BASTIDE Henri, *La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement*, 1963.
- GOSLING Patrick, *Qui est responsable de l'échec scolaire. Représentations sociales, attributions et rôle d'enseignant*
- HAYEK Friedrich (von), *La route de la servitude*, 1944
- JODELET Denise, *Les représentations sociales*, 1989.
- MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*, 1998
- MARX Karl, *Critique du programme du Gotha*, 1875
- MISES Ludwig (von), *L'action humain*, 1985
- MOSCOVICI Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, 1961.
- MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*, 2001
- PIKETTY Thomas, *Le capital au XXIème siècle*, 2014
- PIKETTY Thomas, *L'économie des inégalités*, 1997
- SECA Jean-Marie, *Les représentations sociales*, 2010 (Deuxième édition)

- SINGLY François (de), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, 3^{ème} édition, 2012
- TENRET Elise, *L'école et la méritocratie. Représentations sociales et socialisation scolaire*, 2011
- TOCQUEVILLE Alexis (de), *L'ancien régime et la révolution*, 1856

Articles :

- Cahiers français 351 – Juillet-août 2009 « Inégalités économiques, inégalités sociale»
- ALPE Yves, *Sociologie d'une innovation pédagogique : l'enseignement des sciences économiques et sociales en lycée*, 1995.
- AUDIGIER François, *Représentations des élèves et didactiques de l'histoire, de la géographie et des SES*, 2001
- CAILLE Jean Philippe et ROSENWALD F. *Portrait social*, Insee, France, 2006
- DOLLO Christine et JOHSUA Samuel, *Conceptions d'élèves et diversité des paradigmes de sciences économiques et sociales (l'exemple du chômage)*, 2002.
- DOLLO Christine, *Quels déterminants pour l'évolution des savoirs scolaires en SES. L'exemple du chômage*, 2001.
- FLEURBAEY Marc, « *Quelles réflexions sur la mesure des inégalités et du bien-être social* », in *Inégalités économiques, Rapport du conseil d'analyse économique*

Annexe

Questionnaire

- *Ce questionnaire est anonyme et individuel.*
- *Vous devez répondre aux questions dans l'ordre, sans revenir sur les questions déjà effectuées.*
- *Ce questionnaire ne constitue pas une évaluation, il n'y a donc pas de réponses justes ou fausses, nous vous demandons juste votre avis.*

Question 1 :

Quels sont les mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez au mot « inégalité ».

Donnez au minimum trois mots. Vous pouvez en donner dix au maximum.

1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	

Question 2 :

Lisez attentivement les propositions suivantes :

- a) Inégalités de revenu
- b) Inégalités de patrimoine
- c) Inégalités entre générations
- d) Inégalités selon la nationalité et l'origine ethnique
- e) Inégalités de santé et d'espérance de vie
- f) Inégalités scolaires
- g) Inégalités selon le genre
- h) Inégalités territoriales
- i) Inégalités d'accès à la sphère politique
- j) Inégalités de droits
- k) Inégalités biologiques
- l) Inégalités face à l'exclusion

1. Selon vous, parmi les propositions précédentes, quel sont les trois formes d'inégalités les plus significatives de la société française ?

-
-
-

2. Selon vous, parmi les propositions précédentes, quels sont les trois formes d'inégalités les moins significatives de la société française ?

-
-
-

Question 3 :

Cochez la case qui correspond à votre avis :

- (a) Tout à fait d'accord
- (b) D'accord
- (c) Pas d'accord
- (d) Pas du tout d'accord
- (e) Sans opinion

Propositions :	a	b	c	d	e
1. Les inégalités n'ont rien à voir avec l'injustice et l'inégalité est un puissant moteur d'amélioration sociale					
2. Les inégalités incitent les individus à faire des efforts afin d'améliorer leur situation					
3. L'impôt sur le revenu : une machine forgée pour dépouiller sous le couvert de la solidarité certains citoyens au profit de certains autres					
4. La justice sociale est un mirage					
5. A chacun selon ses dons et ses mérites					
6. Une inégalité peut être justifiée si elle récompense le mérite de chacun					
7. A chacun selon ses besoins					
8. Aucune inégalité ne peut être justifié					

Questions complémentaires :

Comment qualifieriez-vous le niveau des inégalités en France ?

Très élevé Plutôt élevé Moyen Plutôt faible Très faible

Pensez-vous être victime d'inégalités ? Si oui, de quelle nature ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pourquoi selon vous y a-t-il des inégalités en France ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Veillez répondre aux questions suivantes vous concernant :

- Quel âge avez-vous ?
- Quel est votre sexe ? Masculin Féminin
- Quel est votre niveau d'études ? Seconde Première Terminale
- Si vous êtes en première ou terminale, dans quelle série êtes-vous ?
Série S Série ES Série L Autre série
- Quel est le niveau d'études de votre père ?
Brevet ou sans diplôme Bac Bac +2 ou Bac +3 Bac +4 et plus
- Quel est le niveau d'études de votre mère ?

Brevet ou sans diplôme Bac Bac +2 ou Bac +3 Bac +4 et plus

- Quel est la profession de votre père ?
- Quel est la profession et catégorie socio-professionnelle correspondante ?

Agriculteurs exploitants Artisans, commerçants,
chefs d'entreprises

Cadres et professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires

Employés Ouvriers

Retraités Autres

- Quel est la profession de votre mère ?
- Quel est la catégorie socio-professionnelle correspondante ?

Agriculteurs exploitants Artisans, commerçants,
chefs d'entreprises

Cadres et professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires

Employés Ouvriers

Retraités Autres

- Où habitez-vous ?

Ville de plus de 10 000 habitants Ville entre 3 500 et 10
000 habitants

Ville de moins de 3 500 habitants

- Habitez-vous dans une zone urbaine sensible (ZUS) ?

Oui Non Je ne sais pas

MERCİ
TABLE DES MATIERES

Introduction.....	4
<u>Chapitre 1 : Comment définir les termes du sujet ?</u>	7
I. Qu'est-ce qu'une représentation sociale ?.....	7
II. Comment définir le milieu social ?.....	10
III. L'objet d'étude : les inégalités.....	10
IV. Pourquoi cadrer le sujet sur les élèves de sciences économiques et sociales ?.....	11
<u>Chapitre 2 : Comment croiser études des représentations sociales et recherches sur les inégalités ?</u>	14
I. Les représentations sociales : un outil heuristique.....	14
1. Le concept de représentations sociales fût utilisé dans de nombreuses sciences sociales.....	14
2. L'utilisation des représentations sociales pour des recherches dans le cadre scolaire.....	15
II. Quelles recherches sur les inégalités ?.....	16
1. Comprendre les inégalités : des points de vue normatifs sur la question de justice sociale.....	16
2. Quelles inégalités en France aujourd'hui ?.....	19
III. Pourquoi utiliser le concept de « Représentations sociales » pour analyser les inégalités ?.....	21
<u>Chapitre 3 : Comment évaluer les représentations sociales des inégalités par les élèves ?</u>	23
I. Méthodologie du questionnaire.....	23
1. Pourquoi un questionnaire ?.....	23
2. Construction du questionnaire.....	24
3. Comment transmettre le questionnaire.....	32
II. Comment rendre compte de l'objet étudié.....	33
1. Comment rendre compte des représentations sociales ?.....	33
2. Comment évaluer le milieu social des élèves ?.....	36
3. Comment compléter l'analyse avec des données qualitatives ?.....	37
<u>Chapitre 4 : Les représentations sociales sont différenciées selon le milieu social des élèves</u>	38
I. Statistiques générales sur les sondés.....	38
II. Résultats de l'enquête.....	38
1. Les représentations sociales du niveau des inégalités sont plus faibles pour les élèves de milieux favorisés.....	38
2. Selon le milieu social les inégalités mises en avant sont néanmoins assez homogènes.....	43
3. La justification des inégalités semblent marquée par le milieu d'origine des élèves.....	50
4. Les résultats qualitatifs confirment les premières conclusions.....	55
III. Critique des résultats.....	56
Conclusion.....	57
Bibliographie.....	59
Annexe.....	61